

DELIBERATION CA103-2018

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 30 novembre 2018.

Objet de la délibération : Procès-verbal du CA du 25 octobre 2018

Le Conseil d'administration réuni le 13 décembre 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 25 octobre 2018 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

Fait à Angers, le 13 décembre 2018

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*

Olivier HUISMAN



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 21 décembre 2018



Procès-verbal

Conseil d'administration

25 octobre 2018

Approuvé par le Conseil d'administration du 13 décembre 2018.

Procès-verbal du conseil d'administration du 25 octobre 2018

Le Conseil d'Administration de l'Université a été réuni en séance plénière le 25 octobre 2018 à 14h35 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de M. ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'Université d'Angers	Présent
BERNARD Catherine	Présente
BILLIARD Matthieu	Excusé, donne procuration à Catherine BERNARD
BIOTEAU Emmanuel	Présent
BONNIN Marie	Excusée
BOUYÉ Hilaire (suppléante : HÉRITIER Chloé)	Absent
CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle	Excusée, donne procuration à Emmanuel BIOTEAU
BRIET Marie	Absente
DELABAERE Éric	Excusé, donne procuration à Claudie SEGRETAIN
DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléante : GOUKASSOW Véronique)	Absente
FEL Caroline (suppléante : ENGEL Karine)	Absente
GARCIA Laurent	Présent
GERAULT Laurent (suppléante : HOUËL Stéphanie)	Présent
GRESSELIN Emma (suppléant : KOBIELA Arthur)	Présent
GROLLEAU Françoise	Présente
HAMARD Patrick	Présent
HEURTIER Anne	Excusée, donne procuration à Laurent GARCIA
HINDRE François	Excusé, donne procuration à Patrice MARCILLOUX
JARDINAUD Chloé (suppléante : AVILA Mary-Lou)	Présente
JÉRIGNÉ Nathan (suppléant : CASTINEL Thomas)	Excusé, donne procuration à Chloé JARDINAUD
JUSTEAU Foulques	Absent
LEFRANÇOIS Corinne	Présente
LELARGE Antoine	Présent
LEMAIRE Laurent	Excusé, donne procuration à David NIGET
LONG Martine	Présente
MARCILLOUX Patrice	Présent
MERCAT Alain	Excusé, donne procuration à Christian ROBLÉDO
MEUX Quentin (suppléante : RENARD Caroline)	Présent
NIGET David	Présent
PANTIN-SOHIER Gaëlle	Excusée, donne procuration à Françoise GROLLEAU
QUINCHARD Sophie	Présente
REY Anne	Présente
ROBIDAS Hadrien (suppléante : DELAUNAY Mégane)	Absent
ROCHE Pascale	Absente
SEGRÉTAIN Claudie	Présente
TAILLEFAIT Antony	Absent
VEYER Philippe	Excusé, donne procuration à Corinne LEFRANÇOIS

Membres à titre consultatif :

HUISMAN Olivier, Directeur général des services

AGNELY Olivier, Agent comptable

Membres présents invités par le Président :

LE GALL Didier, Vice-président du conseil d'administration	BOUVIER Lydie, Directrice de l'IUT
MALLET Sabine, Vice-présidente chargée de la formation et la vie universitaire	JOLY Frédéric, Directeur des Ressources Humaines
SIMONEAU Philippe, Vice-président Recherche	BAUPIN Dominique, Directeur du pilotage et de l'évaluation (DPE)
AMIARD Stéphane, Vice-président patrimoine et numérique	MAUGEAIS Matthieu, Analyste de gestion, DPE
HOCQUET Anne-Sophie, Vice-présidente égalité, ressources humaines et politique sociale	GODINEAU Aurélien, Analyste de gestion, DPE
	GALISSON-VEILLE Ludovic, Chargé de missions finances

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle - DAGJI

Ordre du jour

1.	Informations	1
1.1	Projet de création d'un Institut d'administration des entreprises (IAE)	1
1.2	Intégration de l'ISTIA dans le réseau Polytech	2
1.3	Nomination du chargé de mission du Vice-président étudiants (VPE)	2
2.	Procès-verbal du CA.....	2
2.1	Procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 septembre 2018	2
3.	Prospective et moyens	2
3.1	Budget rectificatif 2018.....	2
3.2	Stratégie de la transition écologique.....	3
3.2.1	Dispositif d'INTRACTNG.....	3
3.2.2	Gestion du parc automobile	4
3.2.3	Dispositif POWERZEE.....	4
4.	Ressources Humaines.....	4
4.1	Enquête effectifs et emplois 2018	4
4.2	Bilan social 2017	4
5.	Affaires générales et statutaires	5
5.1	Election d'un.e représentant.e des usagers au Conseil documentaire et des archives.....	5
5.2	Désignation des membres du collège des « représentants de l'établissement » de la fondation de l'Université d'Angers sur proposition du Président.....	5
5.3	Désignation des membres du collège des « personnalités qualifiées » de la fondation de l'Université d'Angers sur proposition du Président	5
5.4	Désignation des membres du collège des « fondateurs » de la fondation de l'Université d'Angers sur proposition du Président.....	6
6.	Recherche.....	6
6.1	Cotisation aux Presses Universitaires de Rennes (PUR).....	6
7.	Enseignement et conventions.....	6
7.1	Convention	6
7.2	Création du Master mention « Gestion des territoires et du Développement local » - Facultés de Droit, Economie, Gestion et des Lettres, Langues et Sciences Humaines	6
7.3	Certificat d'Université « Approche Neurolinguistique » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines.....	6
7.4	Licence professionnelle « Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et sociculturelle » : exonération des étudiants diplômés par la Validation des Etudes Supérieures – UFR ESTHUA Tourisme et Culture.....	7
7.5	Bilan BO+ à deux ans	7
8.	Décisions prises par délégation du CA au Président	7

M. ROBLÉDO ouvre la séance à 14h35. 28 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 18 membres présents, 10 procurations). Deux membres à voix consultative sont présents. Onze membres invités sont présents.

1. Informations

M. ROBLÉDO indique aux administrateurs que M. LAMBERT est le nouveau Vice-président étudiants (VPE). Il a été élu par les membres de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du lundi 22 octobre 2018, suite à la démission de M. CÉDILLE qui a changé d'université.

M. LAMBERT explique être étudiant en Master 2 Droit international et européen et se mettre dès à présent au travail.

1.1 [Projet de création d'un Institut d'administration des entreprises \(IAE\)](#)

M. ROBLÉDO présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. ROBLÉDO explique que le projet de création d'un IAE est ancien. S'il n'a pas pu voir le jour au cours des dernières années, la composante s'est prononcée en faveur de ce projet lors du vote du 14 juin 2018.

M. ROBLÉDO ajoute que suite à cet avis favorable, l'Université d'Angers a officiellement manifesté, auprès du réseau, son intention de créer un IAE.

M. ROBLÉDO rappelle que dans l'offre de formation actuelle des universités en gestion et en management, les formations dispensées dans un IAE permettent d'avoir une image, une marque, un label reconnu par le milieu professionnel et par les étudiants. En effet, ces master répondent à des critères définis dans le cahier des charges des IAE, critères qui apportent des garanties sur la qualité de la formation.

M. ROBLÉDO indique que cette création fait notamment suite à des demandes d'étudiants inscrits en 3^{ème} année de licence de gestion.

M. ROBLÉDO ajoute que la création d'un IAE induit la création d'une nouvelle structure administrative. Un travail doit donc être réalisé en interne pour savoir quels personnels vont rejoindre administrativement l'IAE.

M. ROBLÉDO explique que la volonté de l'Université d'Angers est que seules les formations de master intègrent l'IAE puisqu'au niveau de la licence la formation est bi-disciplinaire en économie et gestion. C'est une organisation intéressante que nous souhaitons conserver. L'architecture de l'offre de formation serait, quant à elle, inchangée.

M. ROBLÉDO présente le processus d'intégration d'un IAE à l'Université d'Angers (cf. diaporama de séance en annexe).

M. ROBLÉDO précise qu'en fine la volonté est d'intégrer Le Mans Université dans ce projet. En effet, actuellement, il n'existe pas de structure commune pour pouvoir le co-porter. Or, c'est un projet commun à l'origine.

M. MEUX indique que les IAE sélectionnent les étudiants à partir du concours IAE-score, payant. M. MEUX demande sous quelle forme cette somme va être réinvestie. Il explique également que des organismes privés, payants, proposent aux étudiants de se préparer au passage de ce concours, ce qui selon lui crée des inégalités de chances de réussite entre les étudiants. M. MEUX souhaite savoir s'il est possible de mettre en place, au sein de l'Université d'Angers, une préparation à cet examen.

M. MEUX poursuit en s'interrogeant sur l'impact que pourrait avoir la création de l'IAE sur les autres formations en économie et en gestion. Enfin, il demande pourquoi il n'y a pas d'étudiant dans le groupe de suivi de ce projet.

M. ROBLÉDO répond que la somme d'argent collectée lors des inscriptions au concours servira à financer le concours inter-IAE. M. ROBLÉDO ajoute que l'idée de créer une préparation pour l'IAE-score retient son attention, un travail pourrait être effectué sur ce sujet. Enfin, M. ROBLÉDO explique que la concertation avec les étudiants se fait au niveau de la composante, en revanche le groupe de suivi n'a pas pour attribution de commenter le contenu pédagogique des formations. Il s'agit d'un organe de pilotage administratif, raison pour laquelle il n'est pas ouvert aux étudiants.

Mme LONG indique comprendre l'objectif de cette création. Cependant, elle fait état des questionnements au sein de la composante, notamment en termes d'affectation des moyens.

M. ROBLÉDO répond qu'il comprend ces craintes et que des réflexions sur la gestion des moyens humains et financiers sont en cours.

M. LELARGE demande si ce label est une opportunité de voir se développer des formations accessibles aux salariés, aux demandeurs d'emploi, dans le cadre de la formation continue.

M. ROBLÉDO répond que l'offre de formation continue fait partie des critères demandés par le réseau des IAE.

1.2 Intégration de l'ISTIA dans le réseau Polytech

M. ROBLÉDO indique que l'intégration de l'ISTIA au Réseau Polytech sera votée au Conseil d'administration de la fondation polytech le 17 janvier 2019.

1.3 Nomination du chargé de mission du Vice-président étudiants (VPE)

M. ROBLÉDO rappelle que l'article 3.3 des statuts de l'Université d'Angers prévoit que « le/la vice-président.e étudiants est assisté.e par un.e chargé.e de mission nommé.e par le/la président.e parmi les étudiants.es du Conseil d'administration sur proposition du/de la vice-président.e étudiants ».

M. ROBLÉDO explique que M. LAMBERT lui a proposé de nommer M. MEUX.

M. LAMBERT explique ne pas pouvoir assister à toutes les commissions, du fait de ses études, et souhaite être assisté dans ses missions, de sorte à ce que la gouvernance ne soit pas impactée. M. LAMBERT ajoute que son choix s'est porté sur M. MEUX parce qu'il lui semble compétent pour assurer cette fonction.

M. MEUX se présente : il est en Master 2 Droit International et Européen. Auparavant, il était élève en maïeutique. De ce fait, il a une bonne connaissance du fonctionnement des campus de l'Université d'Angers (il se réfère au élu Fé2A concernant le campus de Belle Beille). M. MEUX pense qu'avec M. LAMBERT, ils formeront un duo efficace au sein de la gouvernance.

M. ROBLÉDO informe donc les administrateurs qu'il nomme M. MEUX en tant que chargé de mission du Vice-président étudiants.

2. Procès-verbal du CA

2.1 Procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 septembre 2018

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 septembre 2018 est approuvé. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

3. Prospective et moyens

3.1 Budget rectificatif 2018

M. ROBLÉDO présente le budget rectificatif 2018 (cf diaporama en annexe) et précisent que le vote porte sur les tableaux 1, 2, 4, 6 et 9.

M. HAMARD demande pourquoi les financements sont impactés par le retard des travaux.

M. ROBLÉDO répond qu'un certain nombre de travaux sont reportés. Cela est lié à des délais d'études et des procédures de marchés infructueux et concernent autant l'université que les maîtres d'ouvrage et la Région.

M. AMIARD explique que le contexte national a beaucoup évolué entre les deux derniers Contrats Pluriannuels Etat Région (CPER). De plus, actuellement, il y a énormément de travaux sur Angers. De ce fait, un certain nombre de marchés sont infructueux puisque les entreprises sont déjà mobilisées sur d'autres travaux. M. AMIARD ajoute que la programmation est beaucoup plus complexe qu'auparavant (double dossier administratif avant de lancer un programme).

M. GERAULT indique qu'il ne faut pas hésiter à interpeller les élus sur ces dossiers si les délais de traitement s'allongent, de sorte qu'une réflexion adaptée soit apportée.

M. GERAULT demande si une mutualisation des moyens humains, concernant les commissions d'appels d'offres, est envisageable.

M. ROBLÉDO répond que c'est déjà en partie le cas. Il existe des groupements d'achat numériques et énergétiques.

Le budget rectificatif 2018 est approuvé. Il comporte les tableaux des emplois (n°1), des autorisations budgétaires (n°2), de l'équilibre financier (n°4), de la situation patrimoniale (n°6) et des opérations pluriannuelles (n°9).

Les autorisations budgétaires suivantes sont approuvées :

- 1 454 ETPT sous plafond Etat et 376 ETPT hors plafond Etat
- 158 192 664 € d'Autorisations d'Engagement (AE) dont :
 - 123 999 198 € personnel
 - 25 989 522 € fonctionnement
 - 8 203 944 € investissement
- 156 726 192 € de Crédits de Paiement (CP) dont :
 - 123 999 198 € personnel
 - 25 849 785 € fonctionnement
 - 6 877 209 € investissement
- 156 455 052 € de prévisions de recettes (RE)
- - 271 140 € de solde budgétaire

Les prévisions comptables suivantes sont approuvées :

- - 215 794 € de variation de trésorerie
- 36 859 € de résultat patrimonial
- 1 636 859 € de capacité d'autofinancement
- 355 311 € de variation de fonds de roulement

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

3.2 Stratégie de la transition écologique

3.2.1 Dispositif d'INTRACTNG

M. AMIARD présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme SEGRETAIN est surprise par le montant de la rémunération proposée pour l'ingénieur qui sera recruté.

M. HUISMAN répond qu'il s'agit de la rémunération moyenne pour un ingénieur contractuel.

M. GERAULT indique que pour la Région, la transition énergétique est une opportunité au delà d'être une obligation. Selon lui, le fait que l'Université d'Angers s'engage dans cette dynamique est un symbole fort. M. GERAULT ajoute que d'un point de vue comptable la transition énergétique est primordiale.

M. GERAULT explique que la Région soutient ce projet puisqu'il est important d'avoir des pionniers qui montrent l'exemple. Il précise qu'il est nécessaire que le personnel et les étudiants se sentent concernés par le sujet.

Mme QUINCHARD s'inquiète à propos de la coupure du chauffage le samedi midi au sein de la Faculté des Sciences.

M. AMIARD répond que la volonté est de déployer une régulation automatisée du chauffage sur l'ensemble de l'université et non de diminuer le confort des usagers. M. AMIARD rappelle qu'actuellement de nombreux bâtiments ne sont pas équipés de régulateur de température.

Mme QUINCHARD précise qu'à la suite de la coupure du chauffage le vendredi soir à la Faculté des Sciences, il fait très froid le lundi matin suivant, ce qui est néfaste pour l'instrumentation et les qualités de vie au travail.

M. AMIARD répond que ne pas réguler un bâtiment (cela peut être adapté à chaque pièce en fonction des besoins) représente une perte d'énergie et financière importante.

Mme QUINCHARD ne comprend pas pourquoi des bâtiments neufs peuvent avoir des problèmes d'isolation.

M. AMIARD répond que cela arrive quand les activités de ces bâtiments ne sont pas celles prévues à l'origine.

M. HAMARD explique que selon lui, au delà d'une régulation du chauffage, il faudrait changer les comportements humains (éteindre la lumière, baisser le chauffage quand un local est inoccupé).

M. ROBLÉDO explique que les systèmes de régulation sont adaptables au besoin et que leur mise en place permet d'éviter d'avoir des écarts importants de température.

M. NIGET salue le travail d'audit et d'expertise réalisé et se demande jusqu'à quel point nous pouvons mobiliser la communauté universitaire. Il constate qu'il y a des ressources en interne pour étudier les techniques et les comportements et favoriser une prise de conscience énergétique.

M. AMIARD approuve et indique que des réflexions sont en cours sur ce sujet. Il évoque le dispositif POWERZEE, dont l'objectif est de déployer une démarche similaire à celle décrite.

Le dispositif d'INTRACTING, faisant partie de la stratégie de la transition énergétique, est approuvé. Cette décision est adoptée à la majorité avec 27 voix pour et 1 abstention.

3.2.2 [Gestion du parc automobile](#)

M. AMIARD présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. GERAULT explique que s'il faut installer une borne pour véhicules électriques, il faut le spécifier rapidement à la Région afin que la faisabilité soit étudiée. M. GERAULT demande pourquoi le choix ne s'est pas porté sur les véhicules roulant au gaz.

M. AMIARD répond que le catalogue de l'Union de Groupement d'Achats Publics (UGAP) ne prévoit pas cette possibilité.

Mme BERNARD demande si les véhicules pourront être chartés.

M. AMIARD répond que cela sera possible uniquement sur les vitres. Pour faciliter la revente, il ne faut rien appliquer sur la carrosserie.

3.2.3 [Dispositif POWERZEE](#)

M. AMIARD présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

4. [Ressources Humaines](#)

4.1 [Enquête effectifs et emplois 2018](#)

M. MAUGEAIS présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. ROBLÉDO remercie M. MAUGEAIS pour ce travail, les données sont fines et intéressantes.

M. NIGET aimerait avoir une comparaison à plus long terme (actuellement 1 an).

M. HAMARD, porte-parole de Mme QUINCHARD, explique qu'elle a remarqué qu'il est indiqué que dans le laboratoire LPG-BIAF, il y a trois personnels de catégorie B alors qu'ils sont tous les trois en catégorie C. De plus, il demande pourquoi la quotité recherche / enseignement n'est pas détaillée.

M. MAUGEAIS prend note de ces demandes et précise que la quotité précise est parfois difficile à obtenir.

4.2 [Bilan social 2017](#)

Mme HOCQUET et M. GODINEAU présentent ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. HAMARD demande qu'une réflexion soit menée pour accéder à plus d'égalité en cas d'arrêt maladie entre les personnels enseignants et BIATSS. En effet, le délai de carence ne s'applique que pour les personnels BIATSS.

Mme HOCQUET répond que les enseignants absents, dans la grande majorité des cas, rattrapent les cours non dispensés.

M. HAMARD demande que l'employeur neutralise le délai de carence pour les BIATSS.

Mme HOCQUET répond que, pour mener une réflexion, des indicateurs très précis devront être présentés.

M. ROBLÉDO explique être ouvert à la discussion concernant ce sujet.

Mme BERNARD demande si ces données sont anonymes.

M. ROBLÉDO précise être dans l'obligation de rendre publiques les données collectées en interne, et que celles-ci sont donc nécessairement anonymisées.

M. GODINEAU indique que le bilan social 2017 sera mis en ligne sur PAP'UA.

Le bilan social 2017 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

5. Affaires générales et statutaires

5.1 Election d'un.e représentant.e des usagers au Conseil documentaire et des archives

Mme JARDINAUD et M. KOBIELA se portent candidats.

Il est donc procédé à l'élection, dont le résultat est présenté dans le tableau ci-dessous.

Conseil documentaire et des archives		
1 étudiant de l'UA	KOBIELA Arthur	Elu avec 15 voix pour

5.2 Désignation des membres du collège des « représentants de l'établissement » de la fondation de l'Université d'Angers sur proposition du Président

Mme SEGRETAIN demande pourquoi il y a un représentant de Le Mans Université (LMU).

M. ROBLÉDO répond que Le Mans Université souhaite développer ce type de mécanisme. Si le rapprochement entre les deux universités se pérennise, à terme une fondation commune pourrait être envisagée. Il s'agit d'un partage de bonnes pratiques.

M. ROBLÉDO précise que si LMU mettait en place une fondation, il y aurait un représentant de l'UA.

M. NIGET demande quel est le champ d'actions de ce collège et souhaite savoir ce qui est prévu pour garantir l'indépendance de l'Université d'Angers.

M. ROBLÉDO répond que les décisions sont prises par l'ensemble des collèges et précise que l'Université d'Angers dispose d'un tiers des sièges.

Mme BERNARD précise que, selon elle, les membres attendent des projets innovants.

Mme LEFRANCOIS demande quel est le représentant des personnels BIATSS.

M. ROBLÉDO répond qu'il s'agit de Tanegmart REDJALA, chargée de détection et d'affaires du RFI Végétal.

La proposition du président concernant la désignation du collège des « représentants de l'établissement » de la fondation de l'Université d'Angers suivante :

- Christelle JUSSIEN (Mathstic) ;
- Dominique PEYRAT-GUILLARD (Tourisme) ;
- Christian ROBLÉDO (Président) ;
- Tanegmart REDJALA (Objectif Végétal) ;
- Valentin TAVEAU (doctorant) ;
- Marc Antoine CUSTAUD (Vice-président délégué à la valorisation) ;

est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 22 voix pour et 2 abstentions.

5.3 Désignation des membres du collège des « personnalités qualifiées » de la fondation de l'Université d'Angers sur proposition du Président

La proposition du président concernant la désignation du collège des « personnalités qualifiées » de la fondation de l'Université d'Angers suivante :

- Christophe ANGOT (Angers Technopole) ;
- Charles PEZERAT (Le Mans Université) ;
- Cyrille LAHEURTE (Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire) ;
- Fabrice GUERIN (We Network) ;

est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 22 voix pour et 2 abstentions.

5.4 Désignation des membres du collège des « fondateurs » de la fondation de l'Université d'Angers sur proposition du Président

La proposition du président concernant la désignation du collège des « fondateurs » de la fondation de l'Université d'Angers suivante :

- Fabrice TESSIER (ACCOR) ;
- Christophe BECHU (Angers Loire Métropole) ;
- Philippe TUFFREAU (Crédit Mutuel d'Anjou) ;
- Christian GILLET (Département du Maine-et-Loire) ;
- Karine DESGAGES (Scania) ;

est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 22 voix pour et 2 abstentions.

6. Recherche

6.1 Cotisation aux Presses Universitaires de Rennes (PUR)

L'augmentation de la cotisation à 35 000 € pour le maintien de l'édition de 10 ouvrages par an est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

7. Enseignement et conventions

7.1 Convention

Mme MALLET indique que ce point est reporté et explique que la convention relative au Diplôme National des Métiers d'Art et du Design est en cours de rédaction entre le rectorat, l'Université d'Angers et les lycées.

7.2 Création du Master mention « Gestion des territoires et du Développement local » - Facultés de Droit, Economie, Gestion et des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Mme MALLET explique que cette formation était jusqu'alors un parcours de master. Les responsables de ce parcours ont souhaité en faire une mention spécifique.

Mme MALLET ajoute que toute création de mention doit être portée à la connaissance de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP), ce qui sera fait si le Conseil d'administration se prononce favorablement sur cette création (la CFVU ayant rendu un avis favorable lundi 22 octobre 2018). In fine, ce seront les experts de la DGESIP qui entérineront, ou non, la création du Master mention « Gestion des territoires et du développement local ».

M. BIOTEAU, co-porteur de cette demande de création, précise qu'elle fait suite à une année de difficulté dans la gestion administrative des parcours du master qui est proposé actuellement. Il rappelle que chaque parcours est porté par une composante différente.

M. BIOTEAU explique avoir eu des échanges avec les entreprises accueillant des étudiants de master et il apparaissait que les étudiants ne se saisissent pas forcément des enseignements mutualisés. De plus, les entreprises souhaitaient pouvoir accueillir des étudiants en apprentissage.

M. ROBLÉDO indique que cette création est une réponse à une situation particulière, la règle générale étant de ne pas bouleverser l'offre de formation.

La création du Master mention « Gestion des territoires et du développement local » est approuvée. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

7.3 Certificat d'Université « Approche Neurolinguistique » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Mme MALLET indique que ce point est reporté puisqu'il a été décidé qu'à la place d'un certificat d'université, les étudiants recevront une attestation de suivi de formation.

7.4 Licence professionnelle « Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle » : exonération des étudiants diplômés par la Validation des Etudes Supérieures – UFR ESTHUA Tourisme et Culture

Mme MALLET rappelle que la création de cette licence professionnelle permet à des étudiants diplômés de la licence animation dans les années antérieures, par validation des études supérieures, de pouvoir travailler au sein des collectivités territoriales. En effet, certaines n'embauchaient pas les étudiants car le nom de leur diplôme ne faisait pas partie de la liste ministérielle des formations permettant d'accéder aux métiers d'animation.

Mme MALLET précise que ces étudiants ont payé leurs frais d'inscription en licence animation, à l'époque où ils étaient étudiants. L'objectif est de les exonérer des frais d'inscription de la licence professionnelle, puisque leur diplôme initial ne leur permet pas de travailler dans le secteur souhaité et qu'ils sont dans l'obligation de faire la validation des études supérieures.

L'exonération des étudiants diplômés, jusqu'à l'année universitaire 2019/2020, par la Validation des Etudes Supérieures de la Licence professionnelle « Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

7.5 Bilan BO+ à deux ans

M. BAUPIN présente ce point (cf. diaporama de séance).

8. Décisions prises par délégation du CA au Président

M. ROBLÉDO présente les décisions prises par délégation du CA.

9. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, M. ROBLÉDO clôt la séance à 18h50.

**Le Président
de l'Université d'Angers,**
Christian ROBLÉDO

Le Directeur général des services,
Olivier HUISMAN

**Le Vice-président
du Conseil d'administration**
Didier LE GALL

ANNEXE

Diaporama de séance du 25 octobre 2018

Conseil d'administration

25 octobre 2018

Ordre du jour :

1. Informations
2. Procès-verbal
3. Prospective et moyens
4. Ressources humaines
5. Affaires générales et statutaires
6. Recherche
7. Enseignement et vie étudiante
8. Décisions du Président prises par délégation du CA

1. Informations

- 1.1 Projet de création d'un IAE à l'UA
- 1.2 Intégration de l'ISTIA dans le réseau Polytech
- 1.3 Nomination du chargé de mission du VPE

1.1. Projet de création d'un IAE à l'UA

- Projet du département Gestion de la Faculté DEG, validé en conseil de la composante le 14 juin 2018.
- En déposant officiellement sa candidature auprès du réseau IAE France, l'Université d'Angers entend affirmer sa volonté d'être un acteur majeur de l'enseignement et de la recherche dans le domaine des Sciences de Gestion. Elle partage avec le réseau IAE France l'objectif de « permettre à chacun de valoriser son potentiel et d'accéder dans des conditions optimales au marché du travail ».
- Sur le plan de l'organisation générale, la **gouvernance** envisagée pour l'IAE est la suivante :
 - L'IAE Angers est administré par un Conseil d'Institut.
 - L'institut est dirigé par un·e directeur·rice
 - Le pilotage de l'IAE Angers est assuré par un bureau composé du·de la directeur·rice, du·de la directeur·rice adjoint·e, du·de la directeur·rice des services de la composante ainsi que des responsables des mentions de master.
- L'offre de formation concernée est constituée de **six mentions de master (avec 10 parcours)** qui accueillent chaque année entre 400 et 450 étudiants

Processus d'intégration

- **Etape 1 : Lettre au Président**

Envoi d'un courrier par lettre recommandée/email à l'attention du Président d'IAE FRANCE exprimant le souhait de candidature. Fait le 27 septembre 2018

- **Etape 2 : Décision du Bureau IAE FRANCE sur l'éligibilité de la candidature (+1 mois)**

Les membres du bureau du Réseau IAE FRANCE prennent décision quant à la recevabilité et la poursuite du processus de candidature. Fait le 2 octobre 2018

- **Etape 3 : Nomination des Rapporteurs**

chargés d'étudier la candidature et d'émettre des recommandations au candidat et aux membres de l'Association. (Madame Patricia Coutelle-Brillet, vice-présidente du réseau et directrice de l'IAE de Tours et Monsieur Nicolas Antheaume, directeur de l'IAE de Nantes.) Fait le 8 octobre

- **Etape 4 : Rédaction et transmission du Dossier de Candidature (+3 mois) Date limite 30/01/2019**

L'établissement candidat devra élaborer un rapport. Il le soumettra aux membres du bureau et aux deux rapporteurs nommés.

- **Etape 5 : Audit des rapporteurs (+4 mois) : 5 Février**

Suite à la remise du rapport, une visite au sein des locaux du candidat devra être organisée à son initiative. A cette visite seront conviées les deux rapporteurs ainsi qu'un membre du bureau IAE FRANCE.

Processus d'intégration

- **Etape 6 : Rédaction du rapport de visite (+5 mois) 1ère quinzaine de mars**

A l'issue de la visite, les deux rapporteurs disposeront d'un délai d'un mois pour rédiger chacun leur compte--rendu et le soumettre au Bureau et demander au candidat des informations complémentaires par rapport au dossier initial le cas échéant.

- **Etape 7 : Convocation à une AGE (+5 mois) 15 mars 2019**

Les membres du Réseau IAE FRANCE recevront 15 jours avant la date de la réunion, une convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire dans le cadre d'une demande d'adhésion. A cet effet, il sera communiqué aux membres les pièces suivantes : le dossier de candidature de l'établissement candidat, la fiche de synthèse et le rapport de visite des deux rapporteurs.

- **Etape 8 : Audition lors de l'AGE (+6 mois) AGE prévue le 3 avril 2019**

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, l'établissement candidat aura l'occasion de présenter oralement ses motivations à son adhésion au Réseau IAE FRANCE et les rapporteurs feront part de leurs recommandations. Le vote aura lieu à l'issue en l'absence du candidat.

- **Etape 9 : Envoi de la décision (+6 mois)**

La décision sera envoyée par email à l'issue du vote ainsi que par lettre recommandée.

Processus d'intégration

- Sur toute la durée du processus a été mis en place un groupe de suivi, piloté par Didier Le Gall et composé de :
 - Sabine Mallet et Philippe Simoneau
 - Deux représentants de la composante (dont le directeur) et deux représentants du projet (dont le porteur du projet).
 - Le DGS ou la DGA pourra être en appui de ce groupe de suivi.
- La mission de ce groupe :
 - faire en sorte que les différentes parties prenantes partagent les informations de manière concomitante sur l'avancement du dossier et le cas échéant préparer des arbitrages.
- Calendrier : a minima une réunion toutes les 3 semaines.

- Les Conseils pléniérs auront à se prononcer sur le projet au cours du premier trimestre 2019

1.2 Intégration de l'ISTIA dans le réseau Polytech

- L'intégration de l'ISTIA au Réseau Polytech sera votée au conseil d'administration de la fondation polytech le 17 janvier 2019

1.3 Nomination du chargé de mission du VPE

Lors de la CFVU du 22.10.2018, Monsieur Axel LAMBERT a été élu Vice-président étudiants (19 voix / 32 votants)

L'article 3.3 des statuts de l'Université d'Angers prévoit que « le/la vice-président.e étudiants est assisté.e par un.e chargé.e de mission nommé.e par le/la président.e parmi les étudiants.es du Conseil d'administration sur proposition du/de la vice-président.e étudiants ».

> **Monsieur Quentin MEUX** est nommé Chargé de mission par le Président de l'Université d'Angers sur proposition de Monsieur Axel LAMBERT, Vice-président étudiants



2. Procès-verbal

2.1 Procès-verbal du CA du 26 septembre 2018– VOTE

3. Prospective et moyens

3.1 Budget Rectificatif 2018- **vote**

3.2 Stratégie de la transition énergétique :

- Dispositif INTRACTING – **vote**
- Gestion du parc automobile – information
 - Dispositif POWERZEE - information

3.1 Budget rectificatif 2018

- Approuvé à l'unanimité lors de la commission du budget du 10.10.2018

POUR VOTE

BUDGET RECTIFICATIF 1/2018

TABLEAU 1 : LES EMPLOIS

Variations des emplois induits par le BR1

POUR VOTE

Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat *en ETPT		Emplois financés hors SCSP en ETPT		GLOBAL	
			BPI 2018	BR 2018	BPI 2018	BR 2018	BPI 2018	BR 2018
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	710	708			710	708
		CDI			5	5	5	5
	Non permanents	CDD	225	226	126	126	351	352
S/total EC			935	934	131	131	1066	1065
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)								
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	489	492			489	492
		CDI			116	112	116	112
	Non permanents	CDD	21	28	157	133	178	161
S/total Biatss			510	520	273	245	783	765
Totaux			1 445	1 454	404	376	1 849	1 830

Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat	1 559,0
---	---------

9	105	-28	Plafond global des emplois voté par le CA **
---	-----	-----	--



TABLEAU 2: AUTORISATIONS BUDGETAIRES

Dépenses							Recettes			
	Budget initial (a)		Nouveau BR		TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)		Budget initial (d)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	123 688 224	123 688 224	310 974	310 974	123 999 198	123 999 198	152 869 417	- 158 597	152 710 820	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	34 178 806	34 178 806	-	-	34 178 806	34 178 806	123 595 520	42 171	123 637 691	Subvention pour charges de service public
							3 377 386	- 2 600 000	777 386	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement et intervention	26 023 605	27 644 624	- 34 083	- 1 794 839	25 989 522	25 849 785	13 555 423	- 15 239	13 540 184	Fiscalité affectée
							12 341 088	2 414 471	14 755 559	Autres financements publics
										Recettes propres
							3 826 740	- 82 508	3 744 232	Recettes fléchées **
Investissement	9 173 583	8 982 777	- 969 639	- 2 105 568	8 203 944	6 877 209	3 801 740	- 72 508	3 729 232	Financements de l'Etat fléchés
<i>enveloppes destinées à des contrats de</i>							25 000	- 10 000	15 000	Autres financements publics fléchés
<i>Personnel</i>	-	-	-	-	-	-				Recettes propres fléchées
<i>Fonctionnement</i>	-	-	-	-	-	-				
<i>Investissement</i>	-	-	-	-	-	-				
TOTAL DES DÉPENSES	158 885 412	160 315 625	- 692 748	- 3 589 433	158 192 664	156 726 192	156 696 157	241 105	156 455 052	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)		-		3 348 328		-	3 619 468	-	271 140	Solde budgétaire (déficit)

POUR VOTE

- **Une variation des AE de – 692 748 €:**

Investissement: - 969 639 € (- 769 000 projets structurants reportés/+622 000 réajustement opérations pluriannuelles/- 560 000 Recherche/ -108 000 central)

Personnel:+ 310 974 € (CSG/PAMSU/REGUL/GVT positif/ économie HSUP)

Fonctionnement: - 34 083 € (+431 190 engagements pluriA/ -200 000 conv recherche/+221 000 Pfléchés/-538 000 décalage opération DPI et DDN)

- **Une variation des CP de – 3 589 433 €:**

Le décalage entre la variation des AE et CP provient essentiellement de - 485 568 € d'AE qui seront payés en 2019 (SF en 2019),de la reprogrammation de CP des programmes d'investissements pluriannuels et structurants (- 990 000 €), impact RFI (-910 000 €), engagements pluriannuels sans décaissement (-431 200 €)

- **Une variation des Recettes de – 241 105 €:**

Effets positifs: recette exceptionnelle TVA (+2 730 352) et 150 000 recettes CPER Lettres

Effets négatifs: réduction de 2 750 000 € (CPEP santé et vente IUT) mais décalage dans le temps (2019 et plus) , 25% CEVEC et - 100 000 € Pfléchés

- **Un solde budgétaire final de - 271 140 € (à comparer au solde initial de – 3 619 468)**



université
angers

TABLEAU 4: EQUILIBRE FINANCIER

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	Budget initial (a)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)	Budget initial (a)	Somme des BR (yc nouveau BR) (e)	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)	
Solde budgétaire (déficit) * (D2)	3 619 468	-	271 140	-	3 348 328	-	Solde budgétaire (excédent) * (D1)
dont solde budgétaire budget principal	2 876 963		2 343 987		532 976		dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire budget du SAIC	742 505				2 815 352	2 072 847	dont solde budgétaire budget du SAIC
dont solde budgétaire FU							dont solde budgétaire FU
dont solde budgétaire BAI							dont solde budgétaire BAI
dont solde budgétaire SIE							dont solde budgétaire SIE
Remboursements d'emprunts (capital); Nouveaux prêts (capital); Dépôts et cautionnements (b1)		400	400		400	400	Nouveaux emprunts (capital); Remboursements de prêts (capital); Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice) (c1)	1 701 600	- 1 285 746	415 854	1 701 600	- 1 305 400	396 200	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice) (c2)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e1)	1 100 000	37 985	1 137 985	1 100 000	112 985	1 212 985	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1= D2+b1+c1+e1)	6 421 068	- 1 247 361	1 825 379	2 801 600	2 156 313	1 609 585	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie (I)	-	3 403 674	-	ou 3 619 468	-	215 794	Variation de trésorerie (II)
dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a1)		1 499 103	-	ou 2 173 871		674 768	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a2)
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d1)		1 904 571	458 974	ou 1 445 597		-	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d2)
TOTAL DES BESOINS (1 + I)	6 421 068	2 156 313	1 825 379	ou 6 421 068	2 156 313	1 825 379	TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)

POUR VOTE

La variation de trésorerie s'établit à – 215 794 € et résulte de l'impact du solde budgétaire de – 271 140 € et des opérations pour compte de Tiers et emprunts + 55 346 € (dont 75 000€ Fondation)



université
angers

TABLEAU 6: SITUATION PATRIMONIALE

Charges/Emplois	Budget initial 2018	BR 1	Budget modifié 2018	Produits/Ressources	Budget initial 2018	BR 1	Budget modifié 2018
Personnel	122 052 362	310 974	122 363 336	Subventions de l'Etat (SCSP et autres subvention ETAT)	124 571 064	11 382	124 582 446
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	38 623 070	-1 929 839	36 693 231	Autres produits	36 127 664	-1 616 684	34 510 980
TOTAL DES CHARGES	160 675 432	-1 618 865	159 056 567	TOTAL DES PRODUITS	160 698 728	-1 605 302	159 093 426
Résultat prévisionnel : bénéfice	23 296	13 563	36 859				
TOTAL INVESTISSEMENT	8 982 777	-4 824 920	4 157 857	CAF	1 623 296	13 563	1 636 859
				AUTRES RESSOURCES	4 426 809	-1 550 500	2 876 309
Apport FOND DE ROULEMENT		3 287 983	355 311	Prélèvement FOND DE ROULEMENT	2 932 672		

- **Masse salariale: + 310 974 €** revalorisation des Parcours Professionnel Carrières Rémunérations (PPCR), non totalement intégrée en BPI en l'absence à ce moment là d'éléments détaillés sur certaines populations; l'augmentation des rémunérations accessoires (HC / vacances / contrats étudiants); contrebalancées pour partie par des effectifs inférieurs aux prévisions.
- **Fonctionnement: -1 929 839 €** à rapprocher des CP avec 110 000 € de réduction de charges sur TVA mixtes
- **Investissement: -4 824 920 €** dont - 2 730 352 de récupération de TVA IRIS2, -560 000 € recherche, -769 000 € projets structurants et reprogrammation des opérations CPER et surestimation des dépenses d'investissement en BPI.
- **Produits: - 1 605 302 €** reprogrammation opérations (dont - 1 300 000 RFI)
- **Ressources: - 1 550 500 €** reprogrammation opérations pluriannuelles et sur conventions
- **CAF: 1 636 859 €**
- **Apport Fond de roulement: + 355 311 € (ref BPI 2018: prélèvement de 2 932 672 €)**



TABLEAU 6: SITUATION PATRIMONIALE

	Compte financier 2017 (p)	Budget initial (q)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (r)	TOTAL : dernier budget modifié Variation (s) = (q) + (r) Niveau = (p) + (s)
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	3 669 845	- 2 932 672	3 287 983	3 287 983	355 311
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 3 520 288	686 796	- 115 691	- 115 691	571 105
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	7 190 133	- 3 619 468	3 403 674	3 403 674	- 215 794
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	17 650 908	11 823 509	15 111 492	15 111 492	18 006 219
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 10 846 534	- 7 483 851	-	- 7 599 542	- 9 475 429
Niveau de la TRESORERIE	27 697 442	19 307 360	22 711 034	22 711 034	27 481 647

POUR VOTE

Le niveau du fonds de roulement s'élève à 18 006 219 € (17 650 908 + 355 311)

Le niveau de trésorerie s'élève à 27 481 647 € contre 27 697 442€ inscrit au compte financier 2017



université
angers

TABLEAU 9: OPERATIONS PLURIANNUELLES

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures Compte financier 2017 (2)	AE consommées au titre des années antérieures Compte financier (3)	AE reportées ou reprogrammées en année 2018 (4)= (2)-(3)	AE nouvelles ouvertes en année 2018 (5)	Total des AE ouvertes pour l'année 2018 (6) = (4)+(5)	CP ouverts au titre des années antérieures Compte financier (7)	CP consommés au titre des années antérieures Compte financier (8)	CP reportés ou reprogrammés en année 2018 (9)= (7)-(8)	CP nouveaux ouverts en année 2018 (10)	Total des CP ouverts pour l'année 2018 (11)= (9)+(10)	Restes à engager en fin d'année 2018 (AE) (12)= (1)-(3)-(6)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2018 (CP) (13)= (3)+(6)-(8)-(11)
PFIPIDDN : DDN PPI Etablissement	2 774 355	1 766 637	1 766 637	-	686 000	686 000	1 676 339	1 676 339	-	626 000	626 000	321 718	150 298
DDNA1WIFI Très haute densité CPER:607A1WFI	640 000	640 000	640 000	-	-	-	640 000	640 000	-	-	-	-	-
DDNA4 Salles innovation pédagogique CPER 607A4SIP	100 000	100 000	100 000	-	-	-	100 000	100 000	-	-	-	-	-
PFIPIDPI : REHABILITATION SCIENCES CPER:REHABSCI	1 500 000	-	-	-	490 000	490 000	-	-	-	325 000	325 000	1 010 000	165 000
PFIPIDPI : PPRL902Reconversion locaux lettres CPER PPRL902	6 000 000	36 977	36 977	-	69 000	69 000	36 977	36 977	-	69 000	69 000	5 894 023	-
PFIPIDPI : REHABILITATION MEDECINE CPER:REHABSAN	10 267 000	4 342 822	4 342 822	-	850 000	850 000	4 330 553	4 330 553	-	700 000	700 000	5 074 178	162 269
PFIPIDPI : REHABILITATION CPER:CISPEO	1 019 248	947 301	947 301	-	-	-	791 190	791 190	-	156 111	156 111	71 947	-
PFIPIDPI : DATA CENTER CPER	1 430 000	64 936	64 936	-	205 684	205 684	47 242	47 242	-	96 824	96 824	1 159 380	126 554
PFIPIDPI : EXTENSION PASSERELLE CPER:EXTPASRL	3 000 000	45 216	45 216	-	432 023	432 023	33 318	33 318	-	113 561	113 561	2 522 761	330 360
Total Programmes Pluriannuels d'Investissement	26 730 603	7 943 889	7 943 889	-	2 732 707	2 732 707	7 655 619	7 655 619	-	2 086 496	2 086 496	16 054 007	934 481
PFIRECCPER : CPER	3 805 366	2 168 754	2 168 754	-	1 075 922	1 075 922	1 931 572	1 931 572	-	1 313 104	1 313 104	560 690	-
PFIRECHREG : Projets Region	9 912 289	4 799 256	4 799 256	-	1 833 755	1 833 755	4 665 201	4 665 201	-	1 967 810	1 967 810	3 279 278	-
PFIRECHANR : Projets ANR	4 893 711	1 939 764	1 939 764	-	775 317	775 317	1 848 988	1 848 988	-	866 094	866 094	2 178 630	0
PFIRECAUTR : Autres contrats recherche	12 593 176	7 723 007	7 723 007	-	2 450 058	2 450 058	7 628 600	7 628 600	-	2 544 465	2 544 465	2 420 111	-
PFIRECSAIC : Contrats SAIC	2 303 424	1 130 721	1 130 721	-	788 046	788 046	1 095 224	1 095 224	-	823 543	823 543	384 657	0
Total contrats de recherche non fléchés	33 507 966	17 761 501	17 761 501	-	6 923 098	6 923 098	17 169 585	17 169 585	-	7 515 015	7 515 015	8 823 366	0
PFIRECHRFI : RFI LUMOMAT	3 268 620	2 085 994	2 085 994	-	710 042	710 042	1 606 725	1 606 725	-	946 554	946 554	472 584	242 757
PFIRECHRFI : RFI TOURISME	4 290 000	1 499 640	1 499 640	-	1 361 100	1 361 100	1 228 545	1 228 545	-	1 004 560	1 004 560	1 429 260	627 635
PFIRECHRFI : RFI VEGETAL	8 562 500	3 266 194	3 266 194	-	1 441 931	1 441 931	2 017 063	2 017 063	-	1 582 336	1 582 336	3 854 375	1 108 726
PFIRECHRFI : RFI ELECTRONIQUE	2 792 000	534 203	534 203	-	489 339	489 339	168 698	168 698	-	244 839	244 839	1 768 458	610 005
PFIRECHRFI : THELEME	13 289 625	-	-	-	640 711	640 711	-	-	-	640 711	640 711	12 648 914	-
Total des contrats de recherche fléchés	32 202 745	7 386 031	7 386 031	-	4 643 123	4 643 123	5 021 031	5 021 031	-	4 419 000	4 419 000	20 173 591	2 589 123
TOTAL Contrats de recherche	65 710 711	25 147 532	25 147 532	-	11 566 221	11 566 221	22 190 616	22 190 616	-	11 934 015	11 934 015	28 996 957	2 589 123
total contrats de formation continue	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PFINSERA : ERASMUS MUNDUS 2015/2018-RIMUNEUR	695 000	659 587	659 587	-	35 413	35 413	659 587	659 587	-	35 413	35 413	-	-
PFINSERA : ERASMUS MUNDUS 2016/2019-RIMUNOVE	824 900	409 567	409 567	-	324 348	324 348	409 468	409 468	-	324 447	324 447	90 985	-
Total contrats d'enseignement	1 519 900	1 069 154	1 069 154	-	359 761	359 761	1 069 055	1 069 055	-	359 860	359 860	90 985	-
Total	93 961 214	34 160 575	34 160 575	-	14 658 689	14 658 689	30 915 290	30 915 290	-	14 380 371	14 380 371	45 141 949	3 523 604
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	30 898 746	12 364 589	12 364 589	-	5 251 276	5 251 276	12 329 018	12 329 018	-	5 286 847	5 286 847	13 282 881	0
Ss total fonctionnement et intervention	30 343 751	10 342 474	10 342 474	-	5 166 518	5 166 518	7 762 109	7 762 109	-	5 151 759	5 151 759	14 840 760	2 589 123
Ss total investissement	32 718 717	11 453 512	11 453 512	-	4 246 896	4 246 896	10 824 162	10 824 162	-	3 941 766	3 941 766	17 018 308	934 480

Montant total PROJET :
93 961 214 €
28% PPI
37% Recherche
34% Opérations fléchées
RFI/THELEME

Montant engagé avant 2018: :34 160 575 €
36% du total opérations
30 % du montant total des PPI
53% du montant total des P Recherche
23% du montant Opérations fléchées car
THELEME commence en 2018 mais 40% des
RFI

Montant prév 2018 à engager:
14 658 689 €
18 % PPI
47 % Recherche
32 % Opérations fléchées
RFI/THELEME

Montant payé avant 2018
30 915 290 € à rapprocher
des engagements (AE) de
34 160 575€
90,5 % des AE engagés
33 % du total opérations

Montant prév à payer
en 2018
14 380 371 €



université
angers

TABLEAU 9: OPERATIONS PLURIANNUELLES

Opérations	Montant de l'opération (1)	Prélèvement sur la trésorerie (14)	Financements extérieurs			
			Montant (15)=(1)-(14)	Encaissements au titre des années antérieures Compte financier 2017 (16)	Encaissements pour l'année 2018 (17)	Restes à encaisser (18)=(15)-(16)-(17)
PFIPPIDN : DDN PPI Etablissement	2 774 355	2 372 110	402 245	402 245	-	-
DDNA1WIFI Très haute densitéCPER:607A1WFI	640 000	-	640 000	295 005	344 995	-
DDNA4 Salles innovation pédagogique CPER 607A4SIP	100 000	-	100 000	20 000	80 000	-
PFIPPIDPI : REHABILITATION SCIENCES CPER:REHABSCI	1 500 000	500 000	1 000 000	-	-	1 000 000
PFIPPIDPI : PIRL902Reconversion locaux lettresCPER PPIRL902	6 000 000	1 125 000	4 875 000	-	150 000	4 725 000
PFIPPIDPI : REHABILITATION MEDECINECPER:REHABSAN	10 267 000	-	10 267 000	5 172 000	350 000	4 745 000
PFIPPIDPI : REHABILITATIONCPER:CISPEO	1 019 248	19 248	1 000 000	401 000	599 000	-
PFIPPIDPI : DATA CENTERCPER	1 430 000	430 000	1 000 000	22 000	-	978 000
PFIPPIDPI : EXTENSION PASSERELLECPER:EXTPASRL	3 000 000	-	3 000 000	27 000	-	2 973 000
Total programmes pluriannuels d'investissement	26 730 603	4 446 358	22 284 245	6 339 250	1 523 995	14 421 000
PFIRECCPER : CPER	3 805 366	4 500	3 800 866	1 466 073	562 449	1 772 344
PFIRECHREG : Projets Region	9 912 289	158 541	9 753 748	3 791 638	1 557 446	4 404 664
PFIRECHANR : Projets ANR	4 893 711	6 185	4 887 526	2 072 165	1 161 670	1 653 692
PFIRECAUTR : Autres contrats recherche	12 593 176	260 261	12 332 915	7 314 915	2 923 101	2 094 899
PFIRECSAIC : Contrats SAIC	2 303 424	33 226	2 270 198	1 290 766	779 713	199 719
Total contrats de recherche non fléchées	33 507 966	462 712	33 045 254	15 935 557	6 984 379	10 125 318
PFIRECHRFI : RFI LUMOMAT	3 268 620	363 620	2 905 000	1 636 230	510 614	758 156
PFIRECHRFI : RFI TOURISME	4 290 000	450 000	3 840 000	1 779 320	641 267	1 419 413
PFIRECHRFI : RFI VEGETAL	8 562 500	1 140 000	7 422 500	2 822 316	903 851	3 696 333
PFIRECHRFI : RFI ELECTRONIQUE	2 792 000	-	2 792 000	1 542 200	492 400	757 400
PFIRECHRFI : THELEME	13 289 625	-	13 289 625	-	1 196 100	12 093 525
Total des contrats de recherche fléchées	32 202 745	1 953 620	30 249 125	7 780 066	3 744 232	18 724 827
total contrats de recherche	65 710 711	2 416 332	63 294 379	23 715 623	10 728 611	28 850 145
total contrats de formation continue	-	-	-	-	-	-
PFIENSERA : ERASMUS MUNDUS 2015/2018-RIMUNEUR	695 000	-	695 000	695 000	-	-
PFIENSERA : ERASMUS MUNDUS 2016/2019-RIMUNOVE	824 900	-	824 900	494 940	329 960	-
Total contrats d'enseignement	1 519 900	-	1 519 900	1 189 940	329 960	-
Total	93 961 214	6 862 690	87 098 524	31 244 813	12 582 566	43 271 145

POUR VOTE

Montant Autofinancement: 6 862 690 €

Soit 9 % du cout total des opérations

Autofinancement concerne pour

65 % PPI

7 % Recherche

28 % Opérations fléchées

Montant financement

partenaires :

87 098 524 €

PPI financés à 83%

Recherche financée à 99%

RFI financés à 90%

Montant des encaissements

avant 2018 :

31 244 813 € soit 36% du

montant financement extérieur

Montant des encaissements

prévus pour 2018:

12 582 566 € soit 14% du

montant financement

extérieur



université
angers

3.1 Budget rectificatif 2018 : DELIBERATION

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les **autorisations budgétaires** suivantes :

- **1 454 ETPT sous plafond Etat et 376 ETPT hors plafond Etat**
- **158 192 664 € d'Autorisations d'Engagement (AE) dont :**
 - 123 999 198 € personnel
 - 25 989 522 € fonctionnement
 - 8 203 944 € investissement
- **156 726 192 € de Crédits de Paiement (CP) dont :**
 - 123 999 198 € personnel
 - 25 849 785 € fonctionnement
 - 6 877 209 € investissement
- **156 455 052 € de prévisions de recettes (RE)**
- **- 271 140 € de solde budgétaire**

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les **prévisions comptables** suivantes :

- **- 215 794 € de variation de trésorerie**
- **36 859 € de résultat patrimonial**
- **1 636 859 € de capacité d'autofinancement**
- **355 311 € de variation de fonds de roulement**



3.2 Stratégie de la transition énergétique

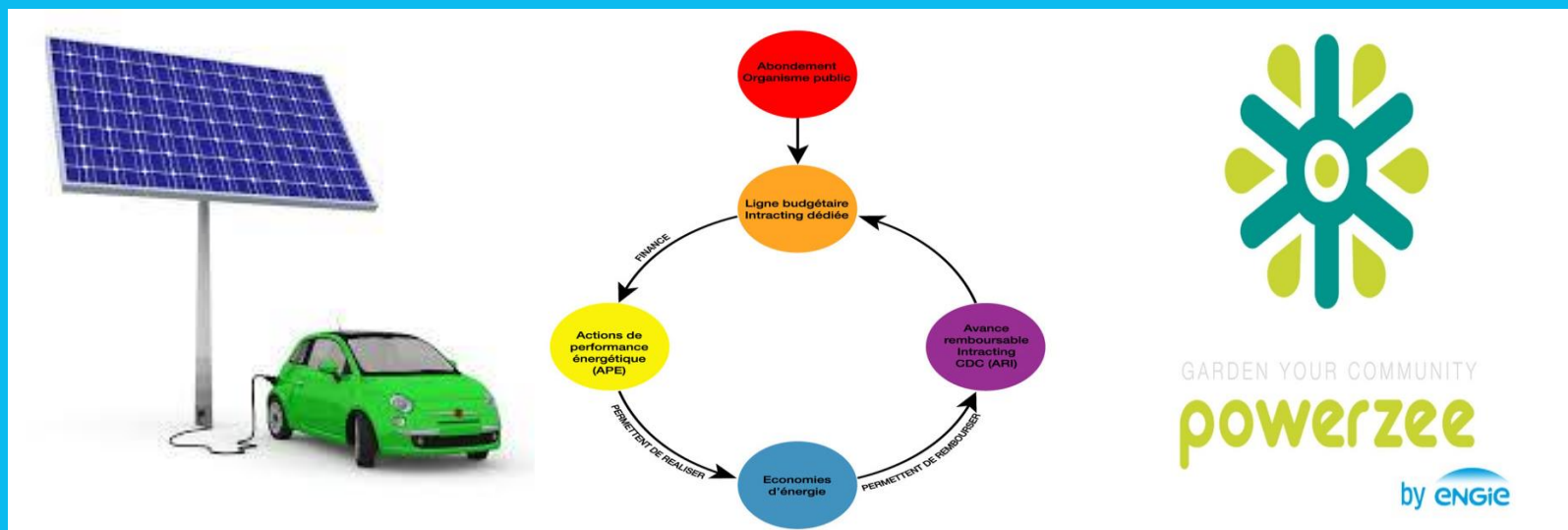
La stratégie de la transition énergétique comprend:

- Dispositif INTRACTING
- Gestion du parc automobile
- Dispositif POWERZEE

- *Présentation par M. AMIARD, Vice-président numérique et patrimoine*

Campus Bas Carbone stratégie de transition énergétique

Présentation par M. AMIARD, Vice-président Numérique et Patrimoine



Contexte

- UA démonstrateur territorial Campus bas carbone
 - Contrat avenir
 - BB en zone ANRU
 - Tramway
 - Plan vélo
- UA une université engagée
 - Signature charte bâtiment durable
 - Programme Efficacité Energétique des Bâtiments PEEC 2030
 - ISO 50 001

Dossiers

- Chauffage Bois : réseaux de chaleur biomasse
- Mobilité électrique : Parc auto et bornes de rechargement
- Intracting : Petits travaux de réduction énergétiques
- Usages individuels : déploiement solution Powerzee
- Production énergie : Analyse de l'étude autoconsommation
- Non mobilité : Infrastructure de communication collaborative
- SPSE & SPSI 2018-2019

Le dispositif "Intracting", au service des patrimoines publics

SPSE : Lot Intracting

Schéma pluriannuel de stratégie énergétique

Candidat retenu : Société INDDIGO

Périmètre d'étude : ensemble du patrimoine de l'UA

Montant de l'étude : 162 k€

Co-financement :
UA | CDC | ADEME | Région PDL

Calendrier du SPSE

Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept | Oct | Nov | Déc | Janv | Févr.

PHASE A : Etat des lieux

Diagnostics des bâtiments | Examen des installations climatiques | Réseaux | ...

Avril à fin juin.

Validation
UA

PHASE B : Mission étendue UFR Sciences

Thermographie infrarouge | BIM | STD Simulations
Thermique Dynamique | ...

Mi mai à début sept.

PHASE C

Analyse des données recueillies

Analyse des consommations | Analyse tarifaire |
Détermination des objectifs |
Evaluation des potentiels d'amélioration | ...

Juil. à début sept.

Validation
UA

PHASE D :

Préco. & prog. D'amélioration / Intracting

Expressions des préconisations | Définition
d'objectifs et choix du scénario | Montages
financiers et juridiques | ...

Mi juil. à fin nov.

Janv.

Validation
UA

PHASE E : Rapport final

Synthèse | Bilan financier | Rendu à l'échelle du
bâtiment et du parc universitaire | Planning de
mise en œuvre | ...

Mi janv. à fin févr.

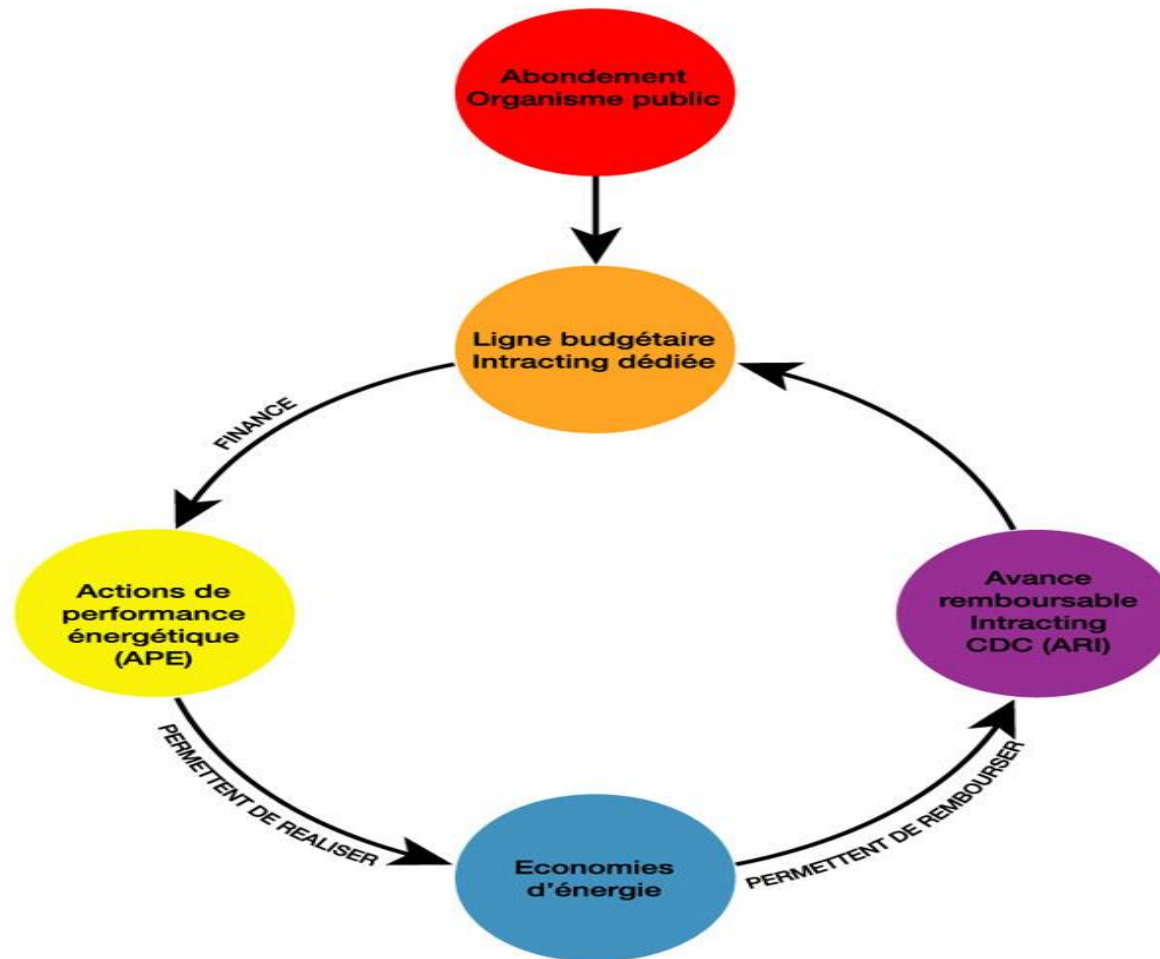
Notre environnement

- Hausse fiscalité sur les énergies fossiles : taxe carbone et fiscalité directe.
- SPSE 2019, premiers retours dont lot 1 Intracting
- 8 M€/an consacré à immo : ms/entretien/maintenance/énergie
- Projet Plan pour efficacité énergétique des campus PEEC 2030, amendement PLF 2019 programme 348

Principe du dispositif

Ce dispositif s'inscrit dans une stratégie énergétique et patrimoniale qui repose sur une démarche de transition énergétique

Le dispositif « Intracting », un autre type de CPE



Le CPE s'adapte à la nature des travaux

	Gestion intelligente Remplacement d'équipements	Travaux sur clos couvert	Rénovation globale des bâtiments
Type de CPE	Dispositif Intracting	Marché global de performance énergétique Marché de partenariat	
Montant d' investissement	De 0 à 5 M€	De 3 à 10 M€	De 5 à 20 M€ et plus

INTRACTING

- Un mode de financement innovant pour des travaux d'efficacité énergétique :
 - la CDC verse une avance remboursable correspondant à la moitié du besoin d'investissement
- Des travaux amortissables en moins de 10 ans, générant des réductions de consommation d'énergie
 - Les économies réalisées permettent de reconstituer la dotation initiale et de rembourser l'avance de la CDC
- Il en résulte un renforcement :
 - de la capacité d'autofinancement de la personne publique, l'avance CDC faisant effet levier sur l'investissement

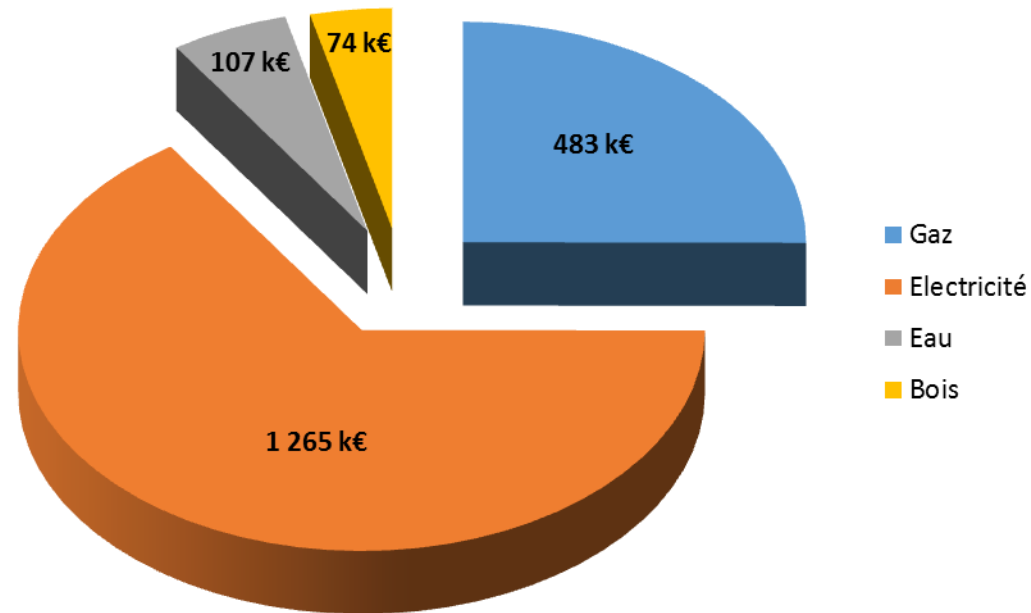
REX positif

- Université de Rennes 1
- Université Paris-Ouest Nanterre La Défense
- Université de Clermont

Principe du dispositif appliqué à l'UA

Pour rappel de la situation

Poste de dépenses fluides 2017 : 1,9 M€



Résultats étude

	Auditeu	N°	Site	Activité	Surf m2	Chaleur	MWhPCI	MWhElec	Chaleur	Elec.	Famille Préco.	Description action
9	DGR	1	Maison Recherche Germaine Tillion	Labo.	2 348	RCU	171,1	75,0	42,0	88,3	Ventilation	VMC : Mise en place PVIGV (1,5 kW / VIM KSHF 2-10'10)
10	DGR	2	Maison Recherche Germaine Tillion	Labo.	2 348	RCU	171,1	75,0	42,0	88,3	Moteurs	Amphi. : Sonde CO2 pour pilotage horaires
11	DGR	3	Maison Recherche Germaine Tillion	Labo.	2 348	RCU	171,1	75,0	42,0	88,3	Récup. Energies	VMC-CTA : Mise en place batterie de récup.
12	DGR	4	Maison Recherche Germaine Tillion	Labo.	2 348	RCU	171,1	75,0	42,0	88,3	Moteurs	Pompes VEV sur les 2 départs Radia.
13	DGR	5	Maison Recherche Germaine Tillion	Labo.	2 348	RCU	171,1	75,0	42,0	88,3	Eclairage	Réglage des horloges des circulations
14	DGR	6	Maison Recherche Germaine Tillion	Labo.	2 348	RCU	171,1	75,0	42,0	88,3	Eclairage	Horloge pilotage 50% des luminaires du hall (départ élec : 10 x 2x36 W - Arrêt entre 10h et 16h)
15	DGR	7	BU St Serge	Biblio.	5 964	Gaz	341,7	378,9	38,5	86,4	Moteurs	CTAs (12à18) : Mise en place de VEV sur CO2
16	DGR	8	BU St Serge	Biblio.	5 964	Gaz	341,7	378,9	38,5	86,4	Eclairage	Affiner le réglage de la GTB
17	DGR	9	BU St Serge	Biblio.	5 964	Gaz	341,7	378,9	38,5	86,4	Chauffage	Recupération d'une chaudière à condensation (300 kW sur Végétal pour compléter la puissance nécessaire sur
18	DGR	10	BU St Serge	Biblio.	5 964	Gaz	341,7	378,9	38,5	86,4	Comptage	Plan de comptage (Thermique : 4 sur chaudière principaux départs froid / 16 sous compteurs sur TDs principaux et
19	DGR	11	BU St Serge	Biblio.	5 964	Gaz	341,7	378,9	38,5	86,4	GTB	Mise en place d'une GTB avec remontée sur système
20	DGR	12	ISTIA	Enseign.	8 203	RCU	337,4	283,0	33,8	103,8	Eclairage	Amphi. A : Mise en place de projecteurs LEDs
21	DGR	13	ISTIA	Enseign.	8 203	RCU	337,4	283,0	33,8	103,8	Récup. Energies	Sous Station E : Récup. Énergie sur extraction VMC pour soufflage VMC (Bât. Noir) ou CTA DF (Amphi. E)
22	DGR	14	ISTIA	Enseign.	8 203	RCU	337,4	283,0	33,8	103,8	Moteurs	Sous station chaudière : Pompes VEV sur les 3 départs Radia.
23	DGR	15	ISTIA	Enseign.	8 203	RCU	337,4	283,0	33,8	103,8	Ventilation	Sous Station E : Bi-vitesse sur extraction et soufflage VMC (2x3 kW)
24	DGR	16	ISTIA	Enseign.	8 203	RCU	337,4	283,0	33,8	103,8	Ventilation	Bât. Histo. : Mise en place PVIGV sur les 2 extractions en toiture (2x1,8 kW)
25	DGR	17	ISTIA	Enseign.	8 203	RCU	337,4	283,0	33,8	103,8	Régulation	Modification des horaires (arrêt fonctionnement samedi matin)
26	DGR	18	ISTIA	Enseign.	8 203	RCU	337,4	283,0	33,8	103,8	Bâti	Bât. Histo. : Doubles vitrages 4/164 PVC (Uw=1,70 - 125 m2)
27	DGR	19	ISTIA	Enseign.	8 203	RCU	337,4	283,0	33,8	103,8	Comptage	Plan de comptage (Thermique : 3 Sous Stations / Elec : 20 sous compteurs sur TDs et équipements)
28	DGR	20	ISTIA	Enseign.	8 203	RCU	337,4	283,0	33,8	103,8	GTC	Mise en place d'une GTB avec remontée sur système
29	DGR	21	IUT-E	Enseign.	4 696	RCU	214,5	139,3	33,8	85,3	Eclairage	Sanitaires et Circu. : Passage aux LEDs (+ couplé avec détection dans sani)
30	DGR	22	IUT-E	Enseign.	4 696	RCU	214,5	139,3	33,8	85,3	Moteurs	Pompes VEV sur les départs Radia. et Plancher chauffant
31	DGR	23	IUT-E	Enseign.	4 696	RCU	214,5	139,3	33,8	85,3	ECS	Mise en place d'un ballon à échangeur noyé
	DGR	24	IRIS	Labo.	8 753	RCU	1665,9	2 742,0	31,3	66,0	Régulation	Gpes Froids : Optimisation fonctionnement hiver par VEV et HP flottante (chiffage travaux par Dalkia et gains énergétiques par

168 préconisations

Bilan étude

Actions	Invest. € TDC	Gains € TTC/an	RSI (ans)
Chauffage	27 126	5 916	9,2
Régulation (dont GTC/Comptage)	793 718	72 148	
Eclairage	6 803	2 407	
ECS	171 631	21 685	
Moteurs	75 986	6 715	
Récup. Energies	33 534	5 684	
Ventilation	53 590	12 196	
BILAN	1 162 387	126 751	

Type	Invest. € TDC	Gains € TTC/an	RSI (ans)
Intracting	1 162 387	126 751	9,8
Ingénieur UA (2 ans)	80 000		
BILAN	1 242 387	126 751	

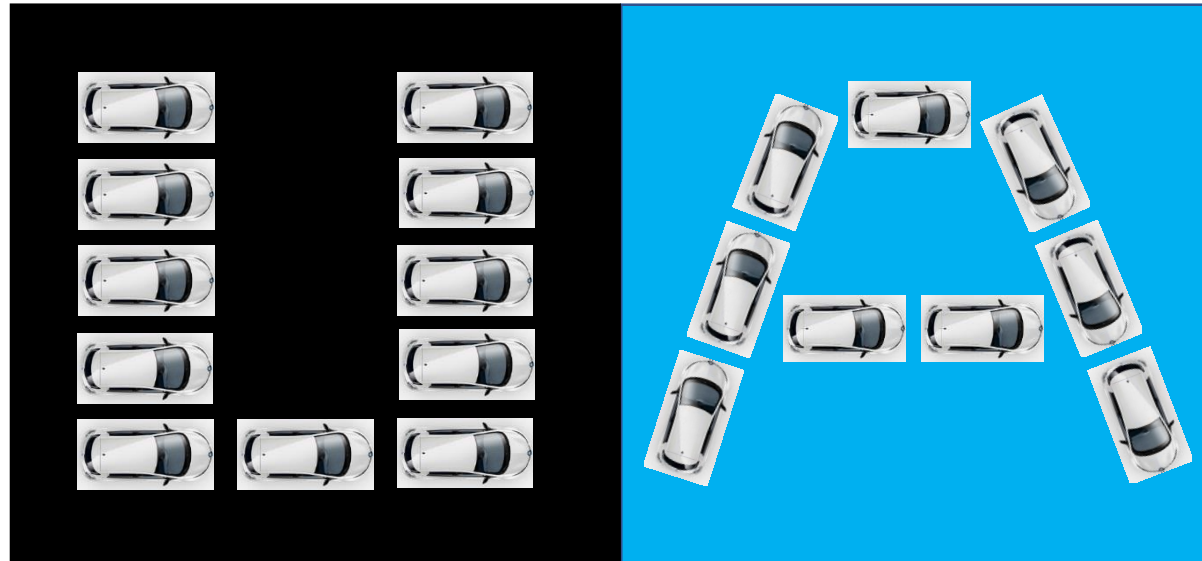
Gains	Quantité	% Patri.
Elec+Chaleur (MWh)	2 137	9,4%
Gaz Effet de Serre (T CO2)	160	7,8%

Décisions

- PFR 661 193,5 € sur budget 2019
- Avance remboursable CDC 581 193,5 € au taux de 1,5% (2%) pour programmation 2019-2020
- Réalisation des travaux sur maximum 18-24 mois

POUR VOTE

Stratégie énergétique : point d'avancement sur le renouvellement du parc automobile



Renouvellement du Parc automobile de l'UA

Plan

- 1.1 Nouveau parc**
- 1.2 Les bornes électriques**
- 1.3 L'auto partage**
- 1.4 Coût de l'achat**

Renouvellement du Parc automobile de l'UA

1.1 Nouveau parc

1 Kangoo électrique



1 Zoé électrique



1 Peugeot expert 9 places



2018

3 Yaris hybrides



1 Peugeot expert utilitaire



1 Peugeot Rifter



- Electrique
- Hybride
- Essence
- Diésel



Renouvellement du Parc automobile de l'UA

1.1 Nouveau parc

3 Kangoo électrique



2 Zoé électrique







1 Peugeot expert 9 places



2 Yaris hybrides



-  Electrique
-  Hybride
-  Essence
-  Diésel



Renouvellement du Parc automobile de l'UA

1.1 Nouveau parc

6 Kangoo électrique



5 Zoé électrique







2020

1 Peugeot expert utilitaire



1 Peugeot 508



-  Electrique
-  Hybride
-  Essence
-  Diésel



Renouvellement du Parc automobile de l'UA

1.1 Nouveau parc



- 18 véhicules électriques
- 5 véhicules hybrides
- 6 véhicules essence
- 4 véhicules diesel

Renouvellement du Parc automobile de l'UA

1.2 Les bornes électriques



Borne pour stationner 2 véhicules électriques

- ❖ Rue de Rennes devant la Présidence
- ❖ Avenue de Notre Dame du Lac devant l'ISTIA

- 3,70€ l'heure de chargement (plafonné à 11€)
- 12€ par carte mais aucun abonnement
- Stationnement autorisé en étant branché jusqu'à 11h
- Stationnement sur Angers gratuit pendant :
 - 8h en zone verte
 - 2h en zone orange

Renouvellement du Parc automobile de l'UA

1.3 L'auto partage

- 2 VHL parking François Mitterrand
- 2 VHL place Louis Imbach
- 1 VHL place Molière
- 1 VHL place Ney

Pas de frais carburant
Assurance comprise
Pas de frais d'entretien

Réservation possible 3 mois à l'avance
24h:24 & 7j:7



15€ mois + 2 cartes

2,70€/h + 0,39€ /KM

alter
services

 citiz


université
angers

Renouvellement du Parc automobile de l'UA

1.4 L'ombrière

Projet ombrière photovoltaïque site Belle Beille



2019-2020

2020-2021

Kangoo électrique



Zoé électrique



Renouvellement du Parc automobile de l'UA

1.4 coût d'achat

2018

1 Zoé (élec)
1 Kangoo (élec)
3 Yaris (hybrides)
1 Peugeot Rifter (ess)
1 Expert combi 9 places (diésel)
1 Expert utilitaire (diésel)

8 VHL

147.566€

2019

2 Zoé (élec)
3 Kangoo (élec)
2 Yaris (hybrides)
4 Peugeot Rifter (ess)
1 Expert utilitaire (diésel)

12 VHL

228.279€

2020

5 Zoé (élec)
6 Kangoo (élec)
1 508 (ess)
1 Expert utilitaire (diésel)

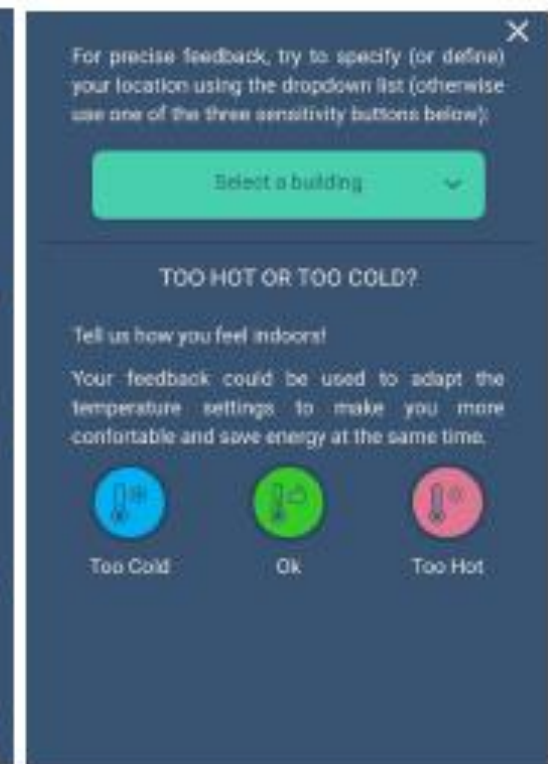
13 VHL

318.055€

694.388€

Le dispositif "Powerzee", le pouvoir
aux usagers

En images



Retroplaning

- Signature convention UA- Région oct 2018
- Commande Engie – nov 2018
- Modélisation bâtementaire 1^{er} semestre 2019 et mise en place 1 ère animations (capitalisation journée de créativité)
- Mobilisation des acteurs : réseau Energie, associations étudiantes et personnel,
- Lancement officiel Campus Day 2019

Financement & objectifs

- 5% réduction facture énergétique /an, soit 100 000 €/an
- Financement : 84 000 € TTC sur 3 ans. Financée à hauteur de 35 000 € par la région PdL

4. Ressources humaines

4.1 Enquête effectifs et emplois 2018 – information

4.2 Bilan social 2017 – **vote**

4.1 Présentation Enquête Effectifs 2018

Octobre 2018

*Présentation par M. MAUGEAIS, Analyste de Gestion
Direction du Pilotage et de l'Evaluation*

Les objectifs

- Présenter la **répartition des emplois et des effectifs** au 01/01/2018
- Aide à la conception de la **campagne d'emploi N+1**, à l'optimisation de l'**organisation** des structures, et support pour les **CPOM et projets de services**.

La méthode / Le périmètre

- Recensement des données moyens humains via le SIRH et validation par les composantes et services.
- **Périmètre** : population enseignante et Biatsss ayant un contrat au 01/01/2018

Personnel enseignant-Composantes

- Nombre de supports de postes enseignant, au 01/01/2018, dans les composantes = 940,5 supports

soit nombre de support stable par rapport au 01/01/2017 (-4 PUPH en surnombre, +4,5 CE 2017, -3 DCACE et +2,5 Assistant Médecine). PAGE 15

- Traduction en ETP 192h de l'occupation de ces postes est de 821,7 ETP 192h

soit une augmentation de 13,1 ETP 192h par rapport au 01/01/2017 (dont 3,2 ETP 192h de titulaires, 7,1 ETP 192h de contractuels et -3 ETP 192h de décharges). PAGE 21

Personnel enseignant-Composantes

- Décharges de services : en baisse par rapport à 2017
 - 3 ETP 192h, en raison des baisses des décharges syndicales (-1,2 ETP 192h), des décharges de Vice-Présidence (-1 ETP 192h) et des délégations (IUF, CRCT...) (- 0,9 ETP 192h) PAGE 18
- Heures complémentaires et vacations mises en paiement sur 2017 : 662,4 ETP 192h,
Augmentation de 6% par rapport à 2016, soit 34,9 ETP 192h lié à l'offre de formation. PAGE 20

Personnel enseignant

Services communs et centraux

- Nombre de support de poste : reste stable par rapport à 2017 et +3 en comparaison de 2016 (PRAG, EPS, 2nd degré cont.) [PAGE 23](#)
- Evolution en ETP 192h : **-4,5 ETP 192h** par rapport à 2017 lié à la baisse des HC et vacations [\(-2,5 ETP 192h\) PAGE 24](#) et à un départ en mutation d'un PRAG (recrutement à la CE 2018 prévue) [\(-2 ETP 192h\) PAGE 27](#)
- Seul le SUAPS présente une augmentation d'ETP 192h entre 2017 et 2018 (par l'évolution des HC et vacations) [PAGE 29](#)

BIATSS-Composantes

Hors activités de recherche

Nombre ETP : légère augmentation par rapport à 2017 , soit + 1,1 ETP (+5 entre 2016 et 2017)

(PAGE 33)

+5,8 sur **scolarité**, mais -4,3 entre 2016 et 2017 (régularisation)

+2,5 en **secrétariat de département**, mais -2,9 entre 2016 et 2017 (régularisation)

+1,6 **vie de l'étudiant**

-6,3 sur **service intérieur**, mais +2,5 entre 2016 et 2017 (régularisation)

-2,7 sur **assistance à l'enseignement**

Part composantes dans la population Biatss : 46%

Activités de recherche

-7,1 sur **fonctions recherche** , mais +18 entre 2016 et 2017 Fluctuations en lien avec les contrats de recherche

-1,6 administration de la recherche et -5,8 Assistance à la recherche.

BIATSS-Services Communs

Les ETP baissent de 0,5 par rapport à 2017 PAGE 35

+1,7 sur Pilotage

+0,5 sur gestion financière

-1,5 sur fonction médicale et sociale

Part services communs dans
la population Biatss : 16%

BIATSS-Services Centraux

- Les ETP dans les services centraux augmentent par rapport à 2017
+18,2 (3 liés CE 2017 titulaires et 16 contractuels)

Part services centraux dans la population Biatss : 38%

+4,6 sur Service intérieur (accueil St Serge en central)

+3,4 sur Assistance à l'enseignement (ingénieurs pédagogiques DARE rattachés en central)

+2,8 sur Gestion financière (acheteur public, resp. pôle gestion fi. recherche)

+2,2 sur Gestion immobilière (mission énergie)

+2,0 sur Informatique. [PAGE 37](#)

Dont +16,7 DPI et -9 DAGJI ; +5,6 DEVE; +2,9 DCI et -4 DPDH/DPS; +2,5 DAF; +2,3 DRIED,...

Analyse BIATSS UA

- ETP BIATSS (hors recherche) : +18,8 par rapport à 2017, et +32 en 2 ans
 - PAR TYPE DE STRUCTURE
 - + 6 ETP sur 2 ans en composantes
 - +14 ETP sur 2 ans en services communs (transfert DFC)
 - +12 ETP sur 2 ans dans les services centraux (accueil St Serge, ingénieurs pédagogiques DARE , informatique car rattachement à 100% sur pôles St Serge et Santé , scolarité Cellule Apogée)
 - PAR FONCTIONS AU GLOBAL UA [PAGE 38](#)
 - +5 ETP en gestion financière
 - +5 ETP en Informatique
 - +4 ETP en gestion immobilière
 - +4 ETP en communication
 - +3 ETP en Scolarité
 - +3 ETP en gestion du personnel
 - +3 ETP en assistance prévention

Analyse BIATSS UA

- Fonctions « soutien » 58% de la population / Fonctions « support » 42% de la population
PAGE 39 (même répartition par rapport à 2017 et 2016)
- Répartition A/B/C Hors recherche 35%-28%-37% PAGE 40 (33%-25%-43% en 2016 et 2017)
- Répartition titulaires/contractuels
 - Hors recherche, 70% / 30% (14% CDI et 16% CDD) PAGE 41 (71%/29% en 2017)
 - Recherche, 42% / 58% (22% CDI et 36% CDD) PAGE 41 (48%/51% en 2017)
- Répartition par BAP
 - Hors recherche, 59% des agents en BAP J et 15% en BAP F PAGE 42
 - Recherche, 41% des agents en BAP A et 36% en BAP J PAGE 42

Personnel des structures de recherche

- 1415 Enseignants-Chercheurs et Chercheurs , comparé à 1 387 en 2017 et 1 368 en 2016
 - 630 de l'UA
 - 63 en EPST
 - 181 extérieurs
 - 541 doctorants.
- 302 BIATSS , comparé à 288 en 2017 et 277 en 2016
 - 134 de l'UA
 - 54% cat A / 32% cat B / 14% CAT C
 - 109 en EPST
 - 59 extérieurs [PAGE 49](#)
- Parmi les BIATSS hors UA, 75% sont des titulaires et 25% sont contractuels, pour 63% / 37% à l'UA. [PAGE 59](#)

ANNEXES et ETUDES

Enseignants - Chercheurs

- CNU majoritaires E/C hors hospitalo-universitaires
 - CNU 06 – Sciences de gestion : 25 stable
 - CNU 23 – Géographie : 27 -1
 - CNU 61 – Génie informatique :30 +1 [PAGE 66](#)
- Evolution principales en CNU
 - CNU 11 – Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes : -3
 - CNU 23 – Géographie : +2
 - CNU 25 – Mathématiques : +2
- 6 EC ont atteint au 1/01/17 l'âge moyen constaté (65 ans) de départs à la retraite (source Ministère). [PAGE 72](#)

ANNEXES et ETUDES

Enseignants - Chercheurs

- Potentiel d'enseignement titulaires après décharges
 - Titulaires (hors HU): 135 487 heures, soit 705,7 ETP 192h
 - 63% Supérieur / 37% 2nd degré
 - Hospitalo-universitaire : 10 752 heures
 - Sur la base de 96h par HU
 - Contractuels : 34 512 heures , soit 179,7 ETP 192h

Potentiel global : 180 752 heures

POUR INFORMATION

4.2 Bilan social 2017

- *Présentation par Mme HOCQUET, Vice-présidente égalité, ressources humaines et politique sociale et M. GODINEAU, Analyste de gestion - Direction du Pilotage et de l'Évaluation*

Approuvé à l'unanimité par le C.T. lors de la séance du 18.09.2018
(10 votants / 10 voix pour)

4.2 Bilan social 2017

1 - Les personnels (p.1 à 13)



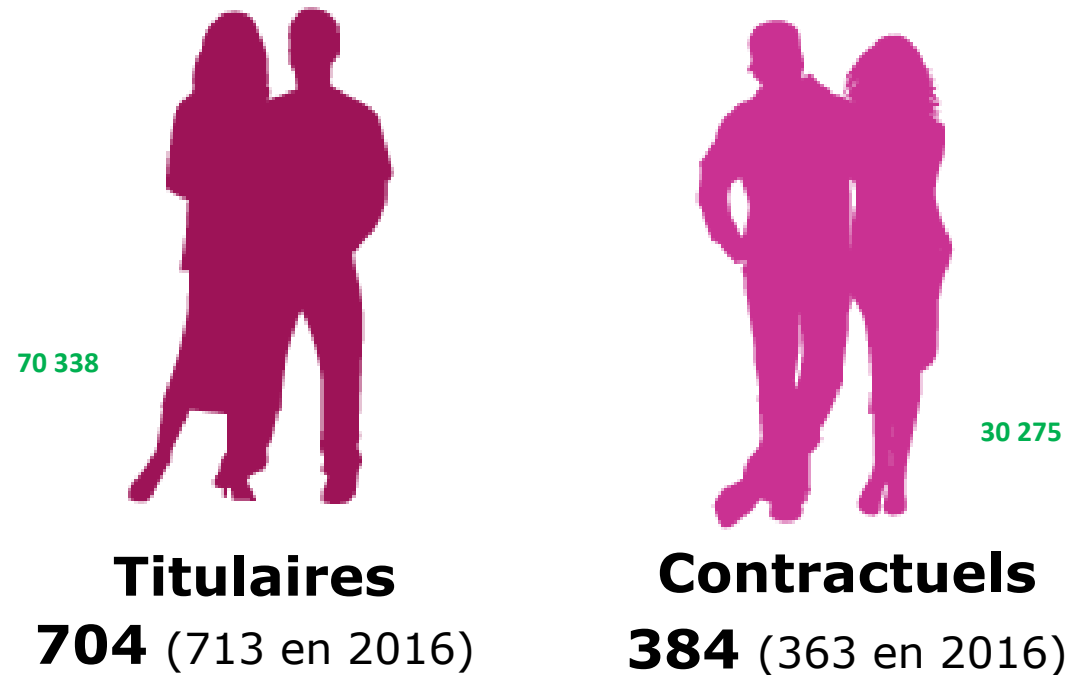
Augmentation de l'effectif global de +21

12 enseignants et 9 personnels BIATSS en plus
(par rapport à 2016)

4.2 Bilan social 2017

Éléments de comparaison avec 2016

Effectif enseignants (1088 agents)



1 enseignant pour 22 étudiants
(stable par rapport à 2015 et 2016)

17,3 (2016)

4.2 Bilan social 2017

Éléments de comparaison avec 2016

Effectif BIATSS (782 agents)



59 724

Titulaires

496 (484 en 2016)



38 354

Contractuels

286 (289 en 2016)

1 BIATSS pour 32 étudiants

(stable par rapport à 2016)

35,4 (2016)

4.2 Bilan social 2017

Éléments de comparaison avec 2016

Evolution personnels BIATSS par catégorie (p.5)

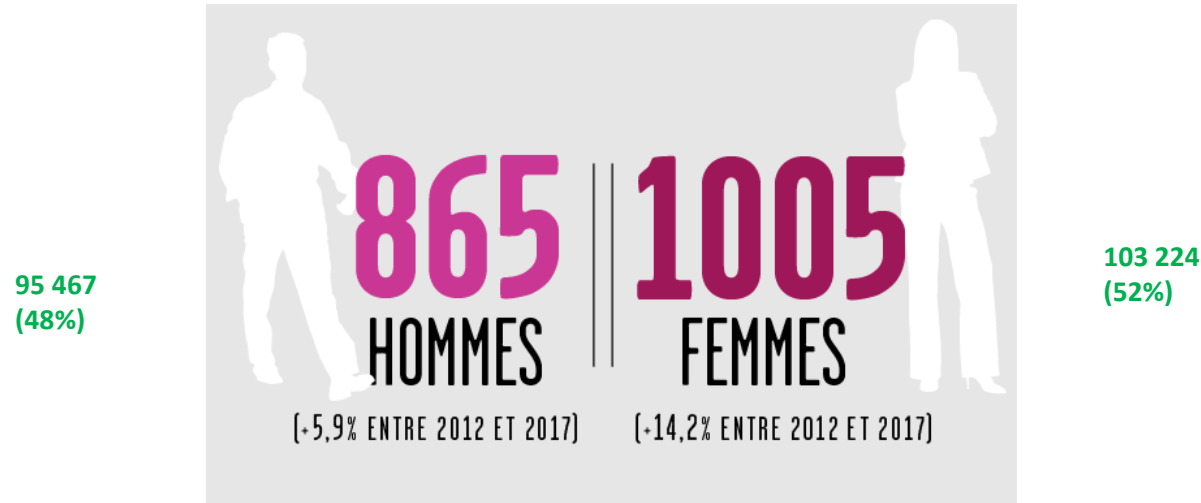


+ 11 personnels de catégorie A
+ 5 personnels de catégorie B
- 7 personnels de catégorie C

4 – Bilan social 2017

Éléments de comparaison avec 2016

Effectif par sexe (p.7-8)



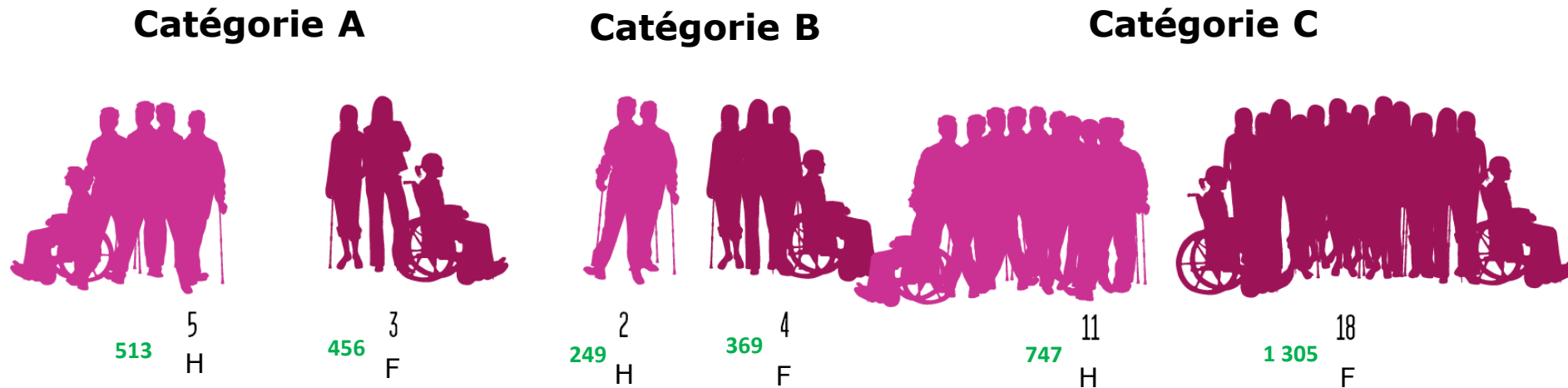
Evolution globale (par rapport à 2016) : + 12 hommes et + 9 femmes

- Plus d'hommes (634) que de femmes (454) chez les enseignants
- Plus de femmes (551) que d'hommes (231) chez les BIATSS
- **Sur-représentation dans les unités :**
 - + de femmes : BU, DRH, SUMPPS, DAF, DI, DFC, AC, DRIED
 - + d'hommes : DDN

4.2 Bilan social 2017

Éléments de comparaison avec 2016

Emploi des personnels reconnus travailleurs handicapés (p.9)



43 personnes concernées à l'Université d'Angers
(+ 9 par rapport à 2016) – Taux d'emploi légal de **2,35%**

Taux d'emploi direct MESRI 2016 – établissements RCE et NON RCE : 2,87%

4.2 Bilan social 2017 Éléments de comparaison avec 2016

L'emploi étudiant (p.10)

34 935 h C'est le nombre d'heures effectuées par des étudiants employés par l'UA en 2017. (augmentation de 14 790 h entre 2012 et 2017)

SOIT L'ÉQUIVALENT DE **21,7 ETP**

53% des heures effectuées le sont en composante, **35%** dans les services communs et **13%** dans les services centraux

59% des emplois étudiants localisés dans les services communs se trouvent dans **les BU**.

31% des emplois étudiants localisés dans les composantes se trouvent à **l'ESTHUA** et **28%** en **Santé**

4.2 Bilan social 2017

Éléments de comparaison avec 2016

2 - Les mouvements de personnels (p.14 à 17)



Mobilité

Turnover identique à 2016 : **14%**

85,8% des arrivées concernent des recrutements

76% des départs sont des fins de contrat



4.2 Bilan social 2017

Éléments de comparaison avec 2016

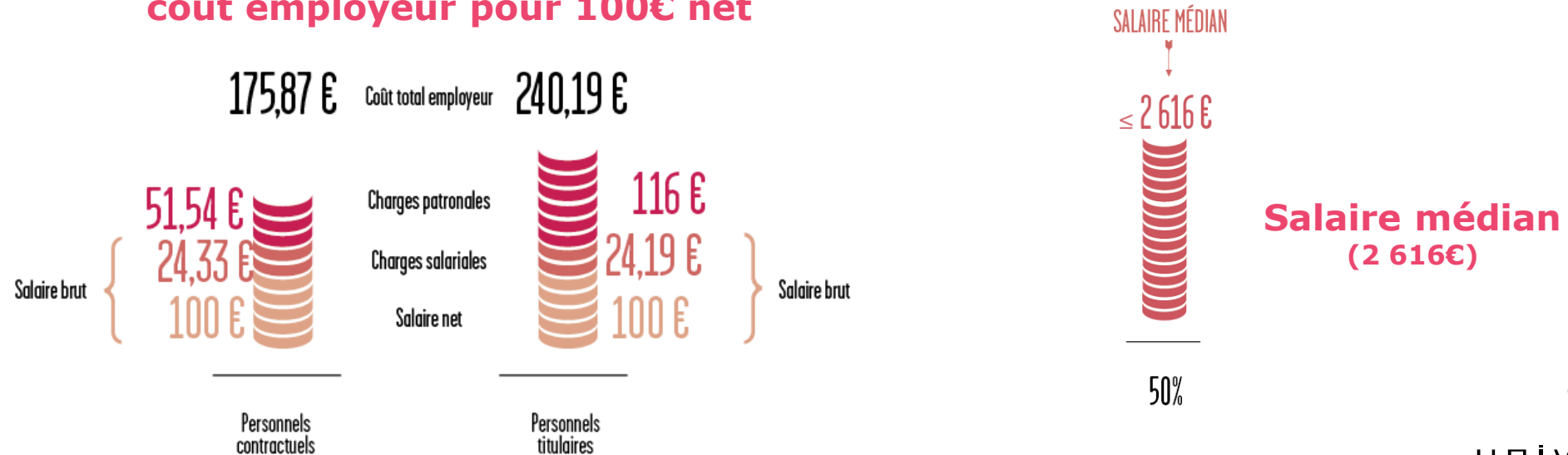
3 - Les dépenses liées au personnel (p.18 à 20)

Evolution de la masse salariale

Augmentation de 3 260 963€ (+2,8% entre 2016 et 2017)

Dépenses de masse salariale MENESR = 9 489 039 597 €

Comparaison (titulaires/contractuels) du coût employeur pour 100€ net

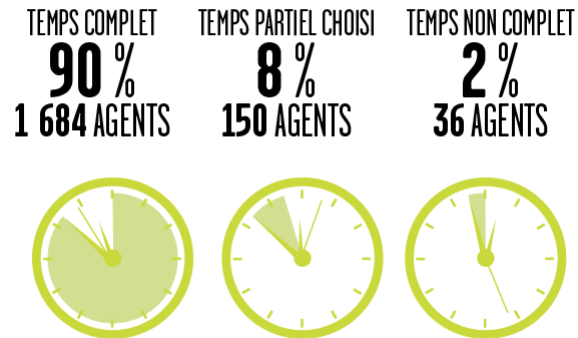


4.2 Bilan social 2017

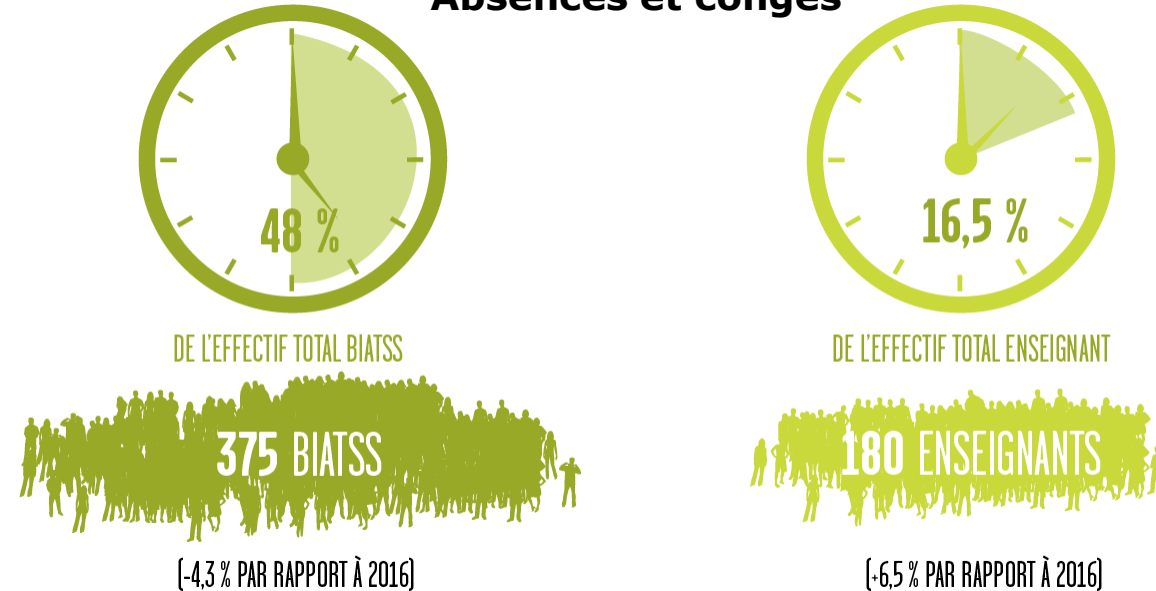
Éléments de comparaison avec 2016

4 - Les conditions de travail (p.21 à 28)

14% des agents en temps partiel choisi sont des hommes



Absences et congés



- sur **14 743** jours d'absences, 11 411 jours sont des accidents de travail ou des congés maladies et 3 332 relèvent de congés parentaux
- **71%** des accidents/maladies concernent les personnels **BIATSS** dont **50%** en catégorie **C**
- **47%** des congés parentaux (maternité, paternité, parental) concernent les **enseignants-chercheurs**



4.2 Bilan social 2017 Éléments de comparaison avec 2016

4 - Les conditions de travail (p.21 à 28)

43 % Des agents titulaires (enseignants et BIATSS), ont bénéficié d'une évolution de carrière en 2017, soit 518 agents.

À NOTER
→

29 C'est le nombre de contractuels titularisés en 2017 dont 22 dans le cadre de la loi du 12 mars 2012.

- **58%** des avancements de grade concernent les **enseignants**
- **72%** des avancements d'échelon concernent les **BIATSS** dont **24%** de **contractuels**

LES HEURES
COMPLÉMENTAIRES ET
VACATIONS REPRÉSENTENT

728 ETP 192 h SOIT **+ 16 %** PAR RAPPORT
À 2012



université
angers

4.2 Bilan social 2017 Éléments de comparaison avec 2016

5 - La politique sociale (p.29 à 32)

FOCUS
»»→

40 ÉTUDES DE POSTE
ONT ÉTÉ EFFECTUÉES EN 2017

À NOTER
»»→

469 personnes ont été reçues en
visite médicale périodique
(sur convocation)

Visites médicales occasionnelles

- 29% ont été réalisées à la demande du médecin
- 22% à la demande de l'agent
- 19% ont été effectuées à la suite d'une reprise après maladie

4.2 Bilan social 2017

Éléments de comparaison avec 2016

6 - Formation des personnels (p.33-34)

POUR VOTE

10 250h DE FORMATION
DISPENSÉES
EN 2017  -13% PAR RAPPORT
À 2016.

61% des personnels BIATSS ont été
concernés par des formations
en 2017.

14% des personnels
enseignants ont suivi
au moins une formation
en 2017.

627 personnels ont suivi au moins
une formation avec une
moyenne de 11,6 heures de
formations par personne.

Répartition du nombre d'heures de formation

- **Personnels BIATSS**

40% pour le développement des compétences professionnelles, 22% en informatique/bureautique et 19% en hygiène/sécurité/environnement

- **Enseignants**

68% pour le développement des compétences professionnelles, 14% en informatique/bureautique et 13% en langues



université
angers

5. Affaires générales et statutaires

- 5.1 Élection d'un.e représentant.e des usagers au Conseil documentaire et des archives
- 5.2 Désignation des membres du collège des "représentants de l'établissement" de la fondation de l'Université d'Angers sur proposition du président - **vote**
 - 1 représentant.e des usagers
 - 1 représentant.e des personnels BIATSS
 - 3 représentant.e.s des enseignant.e.s ou enseignant.es-chercheur.e.s
- 5.3 Désignation des membres du collège des personnalités qualifiées de la fondation de l'Université d'Angers sur proposition du président - **vote**
- 5.3 Désignation des membres du collège des fondateurs de la fondation de l'Université d'Angers sur proposition du président - **vote**

5.1 Élection d'un.e représentant.e des usagers au conseil documentaire et des archives

Conseil documentaire et des archives (SCDA)

Attributions du Conseil de gestion du SCDA

Le Conseil de gestion du SCDA est dénommé Conseil documentaire et des archives. Celui-ci délibère sur l'ensemble des problèmes documentaires. Il élabore des propositions concernant la politique documentaire de l'université et sa participation aux projets documentaires régionaux, nationaux et européens. Ces propositions sont soumises à l'approbation du Conseil d'administration.

Le Conseil documentaire et des archives se prononce également sur les structures et les règles de fonctionnement du service commun et notamment sur la constitution des commissions scientifiques consultatives documentaire.

Le Conseil documentaire vote le budget du service et le propose à l'approbation du Conseil d'administration de l'université. A ce titre, il est tenu informé des crédits documentaires des bibliothèques associées.

5.1 Élection d'un.e représentant.e des usagers au conseil documentaire et des archives

Élection :

1 siège à pourvoir

Condition : être étudiant.e de l'UA

Absence de candidature

- Nouvel appel à candidatures en séance

Fondation de l'Université d'Angers

Création et adoption des statuts : CA du 26 septembre 2018.

Membres fondateurs : Accord hôtel; Angers Loire Métropole; Crédit mutuel; Département du Maine et Loire; Scania.

Conseil de gestion (18 membres maximum) composé de 3 collèges :

- 6 représentants.es de l'établissement (le/la Président.e, 1 représentant.e des étudiants.es, 1 représentant.e du personnel BIATSS et 3 représentants.es des enseignants.es ou enseignants.es-chercheurs.es) ;
- 6 représentants.es des fondateurs maximum ;
- 6 représentants.es des personnalités qualifiées maximum.

5.2 Désignation des membres du collège des "représentants de l'établissement" de la fondation de l'Université d'Angers

Composition du collège des représentants.es de l'établissement proposée par le Président :

- Christelle JUSSIEN (Mathstic)
- Dominique PEYART-GUILLARD (Tourisme)
- Christian ROBLÉDO (Président)
- Tanegmart REDJALA (Objectif Végétal)
- Valentin TAVEAU (doctorant)
- Marc Antoine CUSTAUD (Vice-président délégué à la valorisation)

POUR VOTE

5.3 Désignation des membres du collège des personnalités qualifiées de la fondation de l'Université d'Angers

Composition du collège des personnalités qualifiées proposée par le Président:

- Christophe ANGOT (Angers Technopole)
- Charles PEZERAT (Le Mans Université)
- Cyrille LAHEURTE (Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire)
- Fabrice GUERIN (We Network)

POUR VOTE

5.4 Désignation des membres du collège des fondateurs de la fondation de l'Université d'Angers

Composition du collège des fondateurs proposée par le Président :

- Fabrice TESSIER (ACCOR)
- Christophe BECHU (Angers Loire Métropole)
- Philippe TUFFREAU (Crédit Mutuel d'Anjou)
- Christian GILLET (Département du Maine-et-Loire)
- Karine DESGAGES (Scania)

POUR VOTE

6. Recherche

6.1 Cotisation aux Presses Universitaires de Rennes - **vote**

6.1 Cotisation aux Presses Universitaires de Rennes

Augmentation de la cotisation :

35 000 € pour le maintien de l'édition de 10 ouvrages par an (28 000 € auparavant).

POUR VOTE

7. Enseignement et vie étudiante

Présentation par Mme MALLET, VP Formation et Vie Universitaire

7.1 Convention - **reporté**

7.2 Création du Master mention "Gestion des territoires et du développement local" - Facultés Droit, Économie, Gestion et Lettres, Langues et Sciences Humaines - **vote**

7.3 Certificat d'Université "Approche Neurolinguistique" - Faculté Lettres, Langues et Sciences Humaines - **reporté**

7.4 Licence professionnelle "Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle" : exonération des étudiants diplômés par la Validation des Études Supérieures - **vote**

7.5 Bilan BO+ à deux ans - **information**

7.1 Convention

Diplôme National des Métiers de l'Art et du Design

POINT REPORTE

7.2 Création du Master mention "Gestion des territoires et du développement local"

- *Adoptée à l'unanimité par les membres de la CFVU du 22.10.2018 (30 voix pour)*
- Formation proposée par les Facultés de Droit, Economie, Gestion et des Lettres, Langues et Sciences Humaines
- **POUR VOTE**
- *Lien vers tableau de synthèse*

7.3 Certificat d'Université "Approche Neurolinguistique"

POINT REPORTE

7.4 Licence professionnelle "Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle" : exonération des étudiants diplômés par la Validation des Études Supérieures

- Formation proposé par l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture

- **POUR VOTE**

- *Lien vers tableau de synthèse*

7.5 Bibliothèque Universitaire

**Extension d'ouverture les
dimanches de novembre à juin**

*Présentation par M. BAUPIN, Directeur du
Pilotage et de l'Évaluation*

Conseil d'Administration
25 octobre 2018

CT du 18 novembre 2016

Les indicateurs de suivi

- Report des incidents remontés sur le registre hygiène et sécurité
- Registre des interventions physiques des cadres et heures réelles sur site via Chronotime
- Nombre de jours d'arrêt de travail des cadres (hors maternité)
- Visite médicale annuelles pour les cadres Noctambu + dimanche
- Nombre d'utilisateurs présents par heure
- Nombre d'événements organisés par des partenaires extérieurs et nature

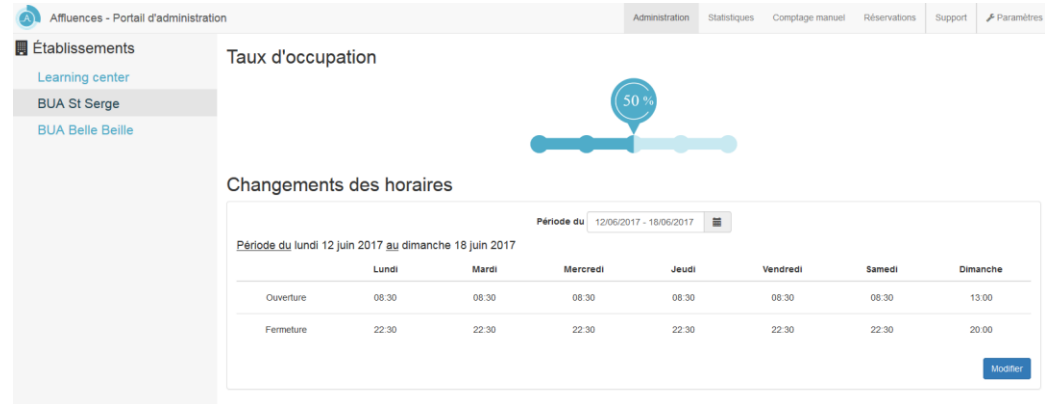
Garant des indicateurs

- Sous l'autorité du DGS, la DPE assure la coordination de la remontée des différents indicateurs

Informations importantes

- BU Saint-Serge : 900 places assises
- Seuil de saturation atteint à 700 places
- Taux de remplissage minimum de 10%

La base de données disponible



Portail Affluences

- Outil en ligne d'administration et de gestion
- Statistiques et extractions

Extractions

- Du 10 novembre au 10 juin
- Entrées, sorties et visiteurs présents par demi-heure

La base de données étudiée

2015-2016



173 jours d'ouverture

144 jours de semaine

29 samedis

2016-2017



194 jours d'ouverture

140 jours de semaine

27 samedis et 27 dimanches

2017-2018

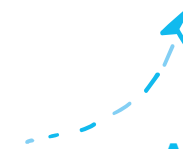
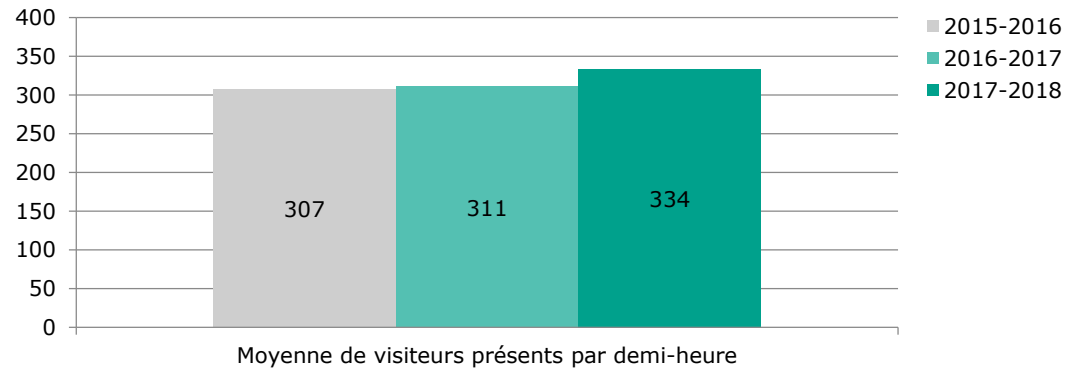


199 jours d'ouverture

143 jours de semaine

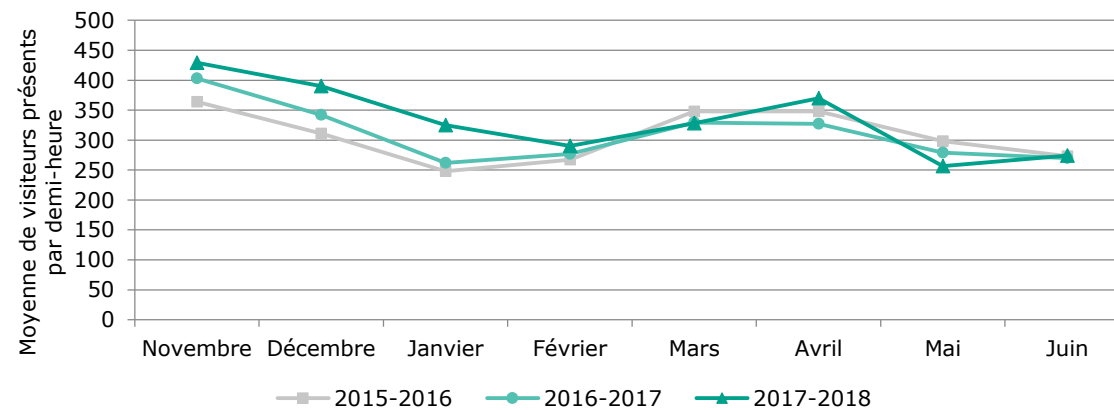
28 samedis et 28 dimanches

Fréquentation globale



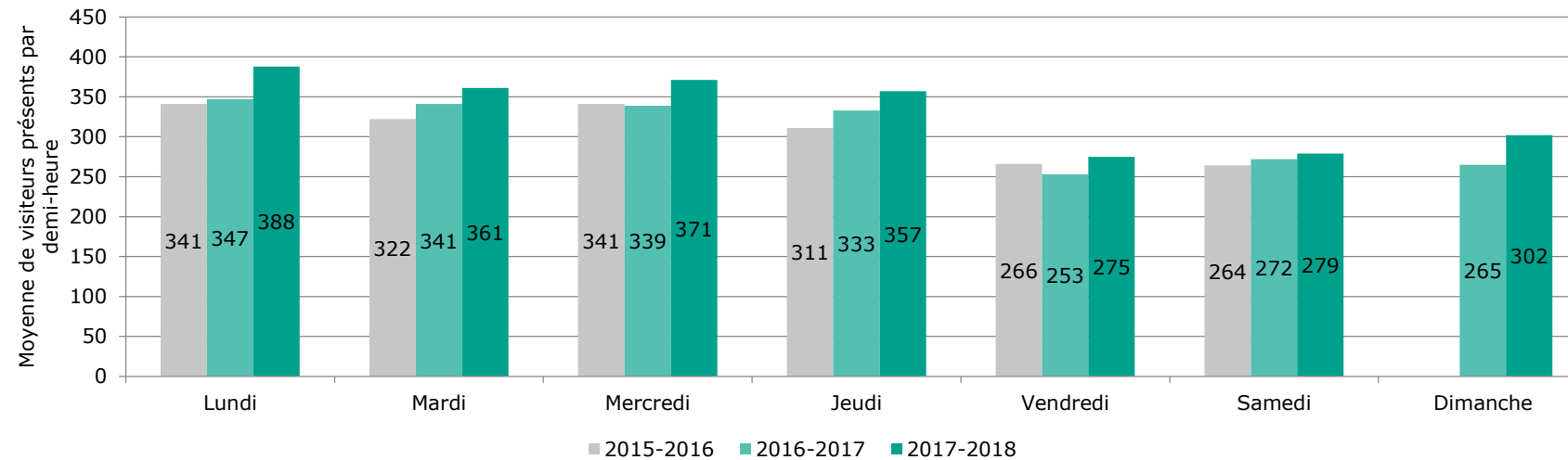
Augmentation de la moyenne sur l'année de visiteurs présents par 1/2 heures

+ 8,8% en 2 ans



Tendance 2017-2018 semblable aux années précédentes

Fréquentation globale

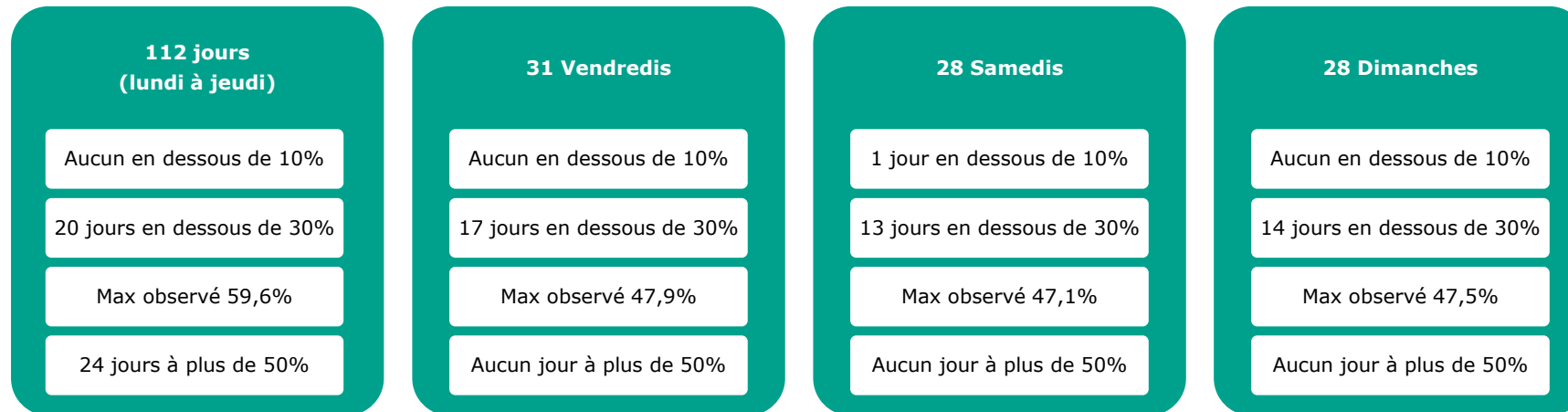


Augmentation générale

En 2017-2018

Lundi +11,9%
Dimanche +14%

Taux de remplissage moyen



Le taux le plus bas observé en 2017-2018 le Dimanche est 20,7%

Pour aller plus loin

Taux calculés sur la base des **900 places** assises

	nb de ½ heures		+ de 600 visiteurs présents		+ de 500 visiteurs présents		Remplissage ≤ 10%		Remplissage > 50%	
	2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018
LUNDI	672 ½ heures (24 jours)	700 ½ heures (25 jours)	44 6,5%	80 11,4%	126 18,8%	193 27,6%	38 5,7%	22 3,1%	182 27,1%	260 37,1%
MARDI	784 ½ heures (28 jours)	784 ½ heures (28 jours)	34 4,3%	68 8,7%	138 17,6%	193 24,6%	42 5,4%	45 5,7%	208 26,5%	252 32,1%
MERCREDI	840 ½ heures (30 jours)	840 ½ heures (30 jours)	41 4,9%	91 10,8%	172 20,5%	205 24,4%	61 7,3%	39 4,6%	236 28,1%	277 33,0%
JEUDI	840 ½ heures (30 jours)	812 ½ heures (29 jours)	43 5,1%	78 9,6%	151 18,0%	177 21,8%	61 7,3%	45 5,5%	215 25,6%	250 30,8%
VENDREDI	784 ½ heures (28 jours)	868 ½ heures (31 jours)	2 0,3%	5 0,6%	37 4,7%	44 5,1%	112 14,3%	73 8,4%	75 9,6%	97 11,2%
SAMEDI	756 ½ heures (27 jours)	784 ½ heures (28 jours)	26 3,4%	39 5,0%	88 11,6%	86 11,0%	92 12,2%	100 12,8%	123 16,3%	121 15,4%
DIMANCHE	378 ½ heures (27 jours)	392 ½ heures (28 jours)	5 1,3%	3 0,8%	20 5,3%	46 11,7%	43 11,4%	32 8,2%	38 10,1%	69 17,6%



Dimanche

- Taux de remplissage inférieur à 10% : baisse de 3,2 points
- Taux de remplissage supérieur à 50% : hausse de 7,8 points

Pour aller plus loin

Incidents remontés sur le registre hygiène et sécurité

- Une personne alcoolisée le Dimanche 20 mai

Registre des interventions physiques des cadres et heures réelles sur site via Chronotime

- Aucune interventions des cadres en soirée ou le Dimanche

Nombre de jours d'arrêt de travail des cadres (hors maternité)

- 1 arrêt de travail de 55 jours suite à un accident domestique

Visite médicale annuelle pour les cadres Noctambu + dimanche

- 6 visites médicales effectuées

Nombre d'événements organisés avec des partenaires extérieurs et nature

- Concours Rousseau du 30 avril au 6 mai

8. Décisions prises par délégation du CA au Président

POUR INFORMATION

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation (article L712-3 du code de l'Éducation)



AGILITATEURS
université
angers